



RIEUX

BULLETIN MUNICIPAL
Juillet 2025



Cérémonie du 8 mai



Concours photos



La Madone

- Le mot du Maire 03
- Conseil municipal 04//10
3 Avril 2025 04-10
- La vie à Rieux 11//19
- Jeunesse 20//24
- Médiathèque 25//26
- Associations 27//31
- L'agenda 32

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 9h00 - 12h00 • 13h30 - 17h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 • 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00-12h00

Remerciements :

La délégation à la communication tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à la création de ce bulletin municipal.

Bien entendu chaque association mais aussi tous les élus de Rieux pour leur travail et leur temps donné à la commune.

Ainsi que Sabrina, Charlène, Valérie et Alexandra pour leurs travaux à la mairie, à la médiathèque et le service jeunesse.

L'imprimerie Armoricaïne pour son travail.
Et chaque Rieusoise et Rieusoix pour sa lecture.

Mais aussi un grand merci à Jean-Pierre COLIN.

Directeur de la publication :

Thierry POULAIN

Commission de rédaction :

Stephanie LE NOUAIL, Alexandra MICHEL, Julien ROUXEL,
Nadine POTIER et Ludovic KERROAULT

Secrétariat :

Edith COUDE-POULAIN

Mise en page - Impression :

RIM Imprimerie
Parc d'activités de la Chaussée - 56220 Malansac



INFOS PRATIQUES



NUMÉROS UTILES :

Pompiers : **18**

SAMU : **15**

Police : **17**

Pharmacie de garde : **3237**

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE :

Tél. 02 99 91 90 69

Les travaux d'entretien, de bricolage
et de jardinage utilisant des
appareils à moteur ne sont autorisés
qu'aux horaires suivants :
du Lundi au Samedi de
9h à 12h et de 14h à 19h.
Les Dimanches et jours fériés
de 10h à 12h.

Rieusoises, Rieusoix,

Nous venons tout juste d'inaugurer notre boucherie et de poser la première pierre de notre maison médicale. Mon équipe et moi en sommes très heureux.

Si je devais remonter l'histoire et faire la genèse de ce dossier (je parle de la boucherie), je remonterais jusqu'en août 2022... Cela va faire bientôt 3 ans ! Date à laquelle, avec la commission urbanisme et travaux, nous avons visité la maison GUYODOT et décidé de faire une proposition d'achat.

En effet, il me semblait inconcevable de laisser partir le dernier magasin de notre commune, la dernière vitrine, vers une autre destination, comme de l'habitat par exemple. Cela aurait été se résigner et se dire qu'il n'y a plus rien à faire dans nos centres-bourgs. Au contraire, nous avons souhaité profiter de cette dernière vitrine pour prouver que tout est encore possible. Qu'installer un commerce dans nos petits bourgs ruraux est possible. Il faut y croire, et avec de la volonté et de l'énergie, tout est réalisable, pour peu qu'on s'en donne les moyens.

La fonction d' élu a tellement changé et évolué au fil du temps qu'il était impensable, il y a 30 ans, de s'imaginer que c'était à la municipalité que revenait la responsabilité d'installer un commerce de bouche ou une maison de santé !

Pour ce dossier, nous avons fait appel à un architecte de Nantes, M. PETITEAU. Je profite de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement mon adjoint aux travaux, M. TORLAY René, pour son expertise, son expérience et sa pugnacité à suivre nos chantiers communaux, en particulier ceux de la boucherie et de la maison de santé.

Nous avons travaillé en pleine confiance sur ce projet, entre les élus et M. et Mme GILLOURY, les gérants du magasin. L'installation de cette boucherie dans notre bourg est un vrai service de proximité.

Outre les difficultés administratives et réglementaires liées à ce projet, il nous fallait des finances saines. À Rieux, nos comptes sont scrutés et les dépenses sont maîtrisées, ce qui a facilité la réalisation de ce projet.

Nous avons été aidés à hauteur de 48 % sur ce dossier grâce aux différentes dotations.

Il est important de souligner que cette opération se finance d'elle-même. Les loyers de la boucherie et des deux logements construits à l'étage permettront un retour à l'équilibre d'ici quelques années. Sachez également que ces deux logements sont loués à de jeunes Rieusoix. Je milite, avec mon équipe municipale, pour permettre à nos enfants de rester sur nos communes, de leur donner accès à un logement, et c'est le cas ici. Le logement est une question que nous devons traiter en profondeur, tant sur notre commune que sur l'ensemble de notre territoire.



Comme indiqué en préambule, nous avons, le 5 juin dernier, posé la première pierre de la maison médicale, projet phare de la profession de foi que nous avons établie avec mon équipe en 2020. Aujourd'hui, nous sommes fiers de voir ce projet aboutir et répondre à un besoin essentiel de la population.

Chacun sait combien il est aujourd'hui difficile de se faire soigner. C'est un sujet prégnant et complexe que nous avons pris à cœur, même si, comme je l'ai dit plus haut, la fonction d' élu nous conduit parfois sur des chemins pour lesquels nous ne sommes pas préparés.

Pour ce dossier, nous avons fait appel à M. Jérôme GUILLOU, architecte à Rennes, pour établir les plans. C'est un habitué des maisons médicales, et nous sommes heureux de pouvoir compter sur son expérience.

Pour assurer une parfaite conception, nous avons collaboré à plusieurs sur ce dossier : les élus, l'architecte, et l'association des professionnels de santé de Rieux, avec à sa tête M. ROCHE, notre pharmacien. Chacun a pu apporter sa réflexion et ses idées pour que cette maison corresponde au mieux aux attentes et aux besoins des professionnels. Il est essentiel d'avoir un outil de travail adapté, où chacun se sente bien et ait plaisir à exercer.

Ce projet, que nous voulions ambitieux mais mesuré, a été arrêté pour une surface de 450 m².

Alors que nous n'en sommes qu'à la pose des premiers parpaings, le bouche-à-oreille a parfaitement fonctionné : nous sommes heureux d'annoncer un taux de remplissage de 80 %, avec les professionnels suivants :

- Notre docteur FONTAINE André, qui sera, je l'espère, rapidement rejoint par d'autres confrères ;
- Une sage-femme, Mme SIMONOT-JONVEL Jolaine, qui commencera début juillet dans un cabinet provisoire rue des Trinitaires ;
- Une kinésithérapeute, Mme LAMOINE Isabelle, qui exerce déjà rue des Trinitaires ;
- Une ostéopathe, Mme QUERE Mathilde, actuellement rue Bernard Lemé ;

- Deux infirmiers, Mme FERRE et M. MATHIEU, également rue des Trinitaires ;
- Une orthophoniste, Mme BEZIER Chloé, qui sera rejointe par une collègue en 2026. Elle commence son activité dans l’ancien presbytère à compter du 1^{er} juillet ;
- Une psychologue, Mme VEGREVILLE Adeline, qui exerce déjà dans l’ancien presbytère depuis fin 2024 ;
- Une pédicure-podologue, Mme DESRUELLES Ina, qui commencera prochainement son activité à Rieux, également dans l’ancien presbytère.

Et même s’il n’exerce pas dans la maison de santé, il faut aussi souligner la présence de notre dentiste, M. Julien CADORET, arrivé le 6 janvier dernier, qui a repris le cabinet dentaire d’Anne JEGU.

Si l’offre de soins devait encore s’étoffer, nous avons déjà anticipé une éventuelle extension : nous avons acquis la maison attenante au terrain de la maison de santé. Elle pourrait accueillir dès demain un médecin souhaitant s’installer à Rieux.

Nous sommes prêts à accueillir de nouveaux médecins !
Il faut le faire savoir autour de vous.

Comme pour le dossier précédent, nous avons sollicité les financeurs publics pour nous aider à concrétiser ce projet : la Préfecture, Redon Agglomération et la Région Bretagne, via une subvention apportée dans le cadre du programme « Bien vivre en Bretagne ».

Je ne voudrais pas clore mon propos sans parler du formidable tissu associatif de notre commune, qui déborde d’énergie :

- Le tournoi de tennis, qui a rassemblé 86 inscrits ;
- La randonnée pédestre, toujours aussi populaire ;
- Le trail, avec près de 1 000 participants ;
- Les deux courses cyclistes, avec de plus en plus de coureurs ;
- La Duretie Cup, avec 64 équipes engagées.

Enfin, un mot sur l’arrivée de la Madone des Motards le 15 août prochain à Rieux. Après avoir reçu la bénédiction du Père CHEREL le matin même à Porcaro, les motards effectueront une balade de 60 km et viendront finir la journée sur Rieux. Un concert clôturera cette journée.

Thierry POULAIN
Maire de Rieux



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (Vote : Unanimité), approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l’exercice 2024. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l’ordonnateur, n’appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2) CM 2025-5 Budget lotissement « la Chataigneraie » - Approbation du compte administratif 2024

Le compte administratif 2024 du budget lotissement La Châtaigneraie, présenté au Conseil Municipal, s’établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	9 051.66 €
Recettes de fonctionnement	6 820.58 €
Résultats de l’exercice	- 2 231.08 €
Excédent antérieur reporté	36 816.86 €
Soit un excédent de fonctionnement au 31/12/2024 de	34 585.78 €
SECTION D’INVESTISSEMENT	
Dépenses d’investissement	6 820.58 €
Recettes d’investissement	9 051.11 €
Résultats de l’exercice	2 230.53 €
Déficit antérieur reporté	9 051.11 €
Soit un déficit d’investissement au 31/12/2024 de	- 6 820.58 €
Restes à réaliser en dépenses	-
Restes à réaliser en recettes	-
Besoin de financement	6 820.58 €

Monsieur le Maire se retire, et Marie Claire Bonhomme, Première Adjointe, préside la séance et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, Adopte
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
le compte administratif tel qu’il a été présenté.

3) DCM 2025-06 Budget lotissement « La Chataigneraie » - Affectation du résultat 2024

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, statuant sur l’affectation du résultat de fonctionnement et d’investissement de l’exercice 2024,

Décide,
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l’année antérieure : -9 051.11 €.

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l’année antérieure : 36 816.86 €.

Soldes d’exécution :

Un solde d’exécution (001) de la section d’investissement de : 2 230.53 €.

Un solde d’exécution (- 002) de la section de fonctionnement de : -2 231.08 €.

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d’investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- En dépenses pour un montant de : 0.00 €
- En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d’investissement :

Le besoin net de la section d’investissement peut donc être estimé à : 6 820.58 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l’objet d’une affectation par le conseil municipal. Pour le budget annexe lotissement, sa section d’investissement ne doit pas enregistrer de ressources définitives (ex : 1068).

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €.

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 34 585.78 €.

4) DCM 2025-07 Budget lotissement « la Chataigneraie » - Approbation du budget primitif 2025

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération, Adopte
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

le budget lotissement primitif 2025 :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 42 433.78 €
- Dépenses et recettes d’investissement : 14 663.58 €

Valide la limite à 7.5% pour opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre en investissement.

5) DCM 2025-08 Budget principal- Approbation du compte de gestion 2024

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, Approuve
(POUR : 20, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2)

Le compte de gestion du trésorier municipal pour l’exercice 2024. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l’ordonnateur, n’appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

6) DCM 2025-09 Budget communal - Approbation du compte administratif 2024

Le compte administratif 2024 du budget communal, présenté au Conseil Municipal, s’établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	1 930 705.73 €
Recettes de fonctionnement	2 492 578.73 €
Résultats de l’exercice	561 873 €
Excédent antérieur reporté	16 987.13 €
Soit un excédent de fonctionnement au 31/12/2024 de	578 860.13 €
SECTION D’INVESTISSEMENT	
Dépenses d’investissement	1 438 925.63 €
Recettes d’investissement	1 039 552.77 €
Résultats de l’exercice	- 399 372.86€
Déficit antérieur reporté	556 021.11 €
Soit un déficit d’investissement au 31/12/2024 de	156 648.25€
Restes à réaliser en dépenses	590 726.30 €
Restes à réaliser en recettes	618 113.27 €
Besoin de financement	- €

Monsieur le Maire se retire, et Marie Claire Bonhomme, Première Adjointe, préside la séance et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, Adopte
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
le compte administratif tel qu’il a été présenté.

7) DCM 2025-10 Budget communal - Affectation du résultat 2024

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, statuant sur l’affectation du résultat de fonctionnement et d’investissement de l’exercice 2024,

Décide
(POUR : 20, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2)

l’affectation du résultat suivante :

Le résultat de fonctionnement 2024 à affecter est de : 578 860.13 €,
Au financement de l’investissement (compte R1068) : 500 000.00 €
Affectation à l’excédent reporté de fonctionnement (compte R 002) : 78 860.13€.

- Le résultat d’investissement 2024 à affecter est de : 56 648.25 €
- Affectation à l’excédent reporté (compte R 001) : 156 648.25 €

8) DCM 2025–11 Vote des taux des impôts directs locaux 2025

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux comme suit
Pour la commune de Rieux :

	2021	2022	2023	2024	2025
	Commune				
Taxe d'habitation	12.00 %	-	12.00 %	12.00 %	12.00 %
Taxe foncière sur propriété bâtie	32.26 %	32.58 %	32.58 %	32.58 %	32.58 %
Taxe foncière sur propriété non bâtie	62.57 %	62.57 %	62.57 %	62.57 %	62.57 %

Le Conseil municipal,
Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,
Après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
De fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :
- taxe d'habitation : 12 %,
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 32.58%,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 62.57%,
CHARGE Monsieur le Maire
- de notifier cette décision aux services préfectoraux,
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

9) DCM 2025-12 Budget communal - Approbation du budget primitif 2025

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération,
Adopte (POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 5) le budget communal primitif 2025 :
Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 495 046.33 €

DÉPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	677 350 €	013	Atténuation de charges	20 000 €
012	Charges de personnel	1 114 500 €	70	Produits des services et des domaines	176 420 €
65	Autres charges de gestion courante	308 317 €	73	Impôts et taxes	1 307 872 €
66	Charges financières	6 500 €	74	Dotations, subventions, participations	833 766 €
67	Charges exceptionnelles	2 000 €	75	Autres produits de gestion courante	78 108.2 €
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	5 000 €	76	Produits financiers	20 €
014	Atténuation de produits	700 €	77	Produits exceptionnels	
042	Opérations d'ordre entre sections	8 000 €	-	-	
023	Virement à la section d'investissement	372 679.33 €	-	-	
-	-	-	002	Excédent reporté	78 860.13
Total		2 495 046.33 €	Total		2 495 046.33 €

Valide la limite à 5 % pour opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre en fonctionnement
Dépenses et recettes d'investissement : 3 288 087.36 €

DÉPENSES			RECETTES		
13	Subventions d'investissement	-	10	Affectation excédent antérieur, FCTVA, TA...	690 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	91 700 €	13	Subventions d'investissement	618 113.27 €
20	Immobilisations incorporelles	-	16	Emprunts, dettes assimilées	708 242.45 €
204	Subventions d'équipements versés	123 482 €	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	184 070.07€	024	Produits des cessions	330 000 €
23	Immobilisations en cours	741 244.99 €	040	Opérations d'ordre	8 000 €
27	Autres immobilisations financières	1 735 343.24 €	21	Virement de la section de fonctionnement	372 679.33 €
-	-	7 843 €	001	Excédent reporté	156 648.25 €
041	Op d'ordre patrimoniales	-	041	Op d'ordre patrimoniales	404 404.06 €
Total		3 288 087.36 €	Total		3 288 087.36 €

Valide la limite à 5 % pour opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre en en investissement

10) DCM 2025-13 Passage à la nomenclature M57 : Adoption des durées d'amortissement à défaut d'amortissement chez le bénéficiaire des subventions d'équipement versées

Le Conseil municipal, à compter de l'exercice 2025, pour le budget principal de la commune,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

Pour la fixation des durées d'amortissement :

Le conseil municipal se réserve la possibilité de voter des durées spécifiques, par délibérations complémentaires, pour certains investissements clairement identifiés, dont la durée d'utilisation envisagée dépasserait significativement celles adoptées dans ce tableau, ou dont le montant justifierait un étalement sur une durée plus ou moins longue.

11) DCM 2025-14 Frais de fonctionnement de l'école publique 2024

Mme Alexandra MICHEL, adjointe aux affaires scolaires, a présenté lors de la commission enfance du 6 mars l'état des dépenses de fonctionnement de l'école publique en 2024. Ce montant sert de référence aux frais de scolarité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

De fixer les frais de fonctionnement de l'école publique, applicables en 2025 :

- Par enfant scolarisé en maternelle : 1 011.07 €
- Par enfant scolarisé en élémentaire : 606.11€

12) DCM 2025-15 Participation 2025 aux frais de fonctionnement de l'école privée suivant contrat d'association

Considérant que les frais de fonctionnement de l'école publique en 2024 s'élèvent à :

- Par enfant scolarisé en maternelle : 1 011.07€
- Par enfant scolarisé en élémentaire : 606.11€

14) DCM 2025-17 Tarifs des services périscolaires

Afin de tenir compte l'augmentation du coût de l'énergie et des denrées alimentaires, la commission « Enfance et affaires scolaires » propose de revaloriser pour la rentrée 2025-2026 le tarif cantine, comme suit :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

	RESTAURANT SCOLAIRE				
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Augmentation
Enfant	3.35 €	3.45 €	3.50€	12.00 %	12.00 %
Adulte	5.40 €	5.50 €	6.00€	32.58 %	32.58 %

Repas non prévus ou hors délais enfant = 5 €

	GARDERIE PERISCOLAIRE					
	Quotient Familial					
De 7h00 à 8h45 De 16h30 à 18h30	Depuis le	<600	600 à 750	751 à 950	951 à 1150	>1150
Tarification au ¼ h	Septembre 2021	0.24€	0.26€	0.28€	0.30 €	0.32€
Goûter	Septembre 2023	0.50 €				

Considérant que l'école Sainte Anne compte 35 élèves de maternelle et 52 élèves en élémentaire scolarisés au 1^{er} janvier 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
de fixer la participation communale à l'école privée Sainte Anne pour l'année 2025 à 66 905.17€.

13) DCM 2025-16 Mise à disposition de personnel par l'OGEC de l'école Sainte-Anne à Rieux pendant la pause méridienne

Considérant que la commune de Rieux organise le service de restauration scolaire ouvert à tous les enfants scolarisés sur la commune de Rieux et gère le temps méridien,

Considérant que l'OGEC met à disposition de la commune pendant le temps méridien deux agents pour assurer les trajets et la surveillance des enfants de l'école Sainte-Anne,

Considérant que ce temps est évalué, avec l'organisation actuelle 2024-2025, à 50 minutes pour un des agents et 55 minutes pour le 2ème agent à raison de 140 jours par année scolaire, soit un coût annuel estimé à 5 090 €,

Considérant que cette mise à disposition sera amenée à évoluer en fonction de l'organisation du temps méridien pour l'année scolaire 2025-2026,

Considérant qu'il est nécessaire d'acter ce partenariat par une convention de mise à disposition jointe en annexe de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- D'approuver la prise en charge financière par la commune de rieux de la mise à disposition de personnel par l'OGEC sur le temps méridien à compter du 1^{er} septembre 2025.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel par l'OGEC de l'école sainte-Anne à la mairie de Rieux pour l'année scolaire 2025-2026.

Sortie après 18h30 = +5 €

	ALSH					
	Quotient Familial					
	Depuis le	<600	600 à 750	751 à 950	951 à 1150	>1150
½ journée	Septembre 2021	4.25 €	4.50 €	4.75 €	5.00 €	5.25 €
Repas	Septembre 2025	3.55 €				
Semaine ALSH complète	Septembre 2021	49.00 €	51.00 €	53.00€	55.00 €	57.00 €
Nuitée	Juillet 2023	6.00 €	7.00 €	8.00 €	9.00 €	10.00 €
Prestation sans transport (intervenant)	Septembre 2021	1.30 €				
Prestation avec transport (piscine, cinéma, parc...)	Septembre 2021	2.60 €				
Garderie de 7h30 à 8h45 De 16h30 à 18h30	Septembre 2021	0.24 €	0.26 €	0.28 €	0.30 €	0.32 €

Sortie après 18h30 = +5 €

	ASLH SEJOUR						
	Quotient Familial						
		<600	600 à 750	751 à 950	951 à 1150	>1150	>1400
Camp/séjour (Prix à la journée)	Mars 2024	28 €	29 €	30 €	31 €	32 €	33 €

Décide (POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **De valider** la proposition de la commission « Enfance et affaires scolaires ».
- **Déclarer** que ces tarifs s’appliqueront à compter du 1^{er} septembre 2025.

15) DCM 2025- 18 Participation financière au centre social intercommunal

Pour rappel, le conseil municipal s’est prononcé en 2022 en faveur du projet du centre social Intercommunal avec une participation financière de 2.97 €/habitants (= 8 728.83 €), sans soutien au projet de Graines d’Envies.

En 2023, le Centre Social Intercommunal avait demandé une augmentation de la subvention communale de 10 000 € chaque année sur 3 ans, soit une participation financière de 3.44 € / habitants, ce qui correspondait pour Rieux à un montant de 10 099.84 € pour 2023.

Dans son dernier COPIL du 13 février 2024, le CSI demande une revalorisation de cette participation financière de 5% par rapport à 2023 ; hausse demandée par la CAF pour verser un soutien exceptionnel de 15 000 €, soit une participation financière de 3.61 €.

Pour 2024, le CSI demande une revalorisation de la participation financière des communes de 1.4%, soit une participation financière de 3.66 €/habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, Décide

(POUR : 21, CONTRE : 0, ABSTENTION : 1)

- **D’accepter** la revalorisation de la participation financière de la commune au CSI, soit un montant de 3.66€ par habitant pour 2025 (= 10 678 €)

- **Inscrit** la dépense correspondant au compte 65748.

16) DCM 2025-19 Subventions aux associations

Les commissions « Finances » et « Vie associative » se sont réunies pour étudier les demandes de subventions pour l’année 2025.

Les membres de la commission « Finances » et « Vie associative » ont validé le maintien des pénalités mises en place en 2023 comme suit :

- 5% en moins par critère non respecté,
- 5% en moins lorsque le dossier a été déposé après la date butoir.

Il est proposé les attributions suivantes :

ASSOCIATIONS HUMANITAIRES	
ADMR	1 420.50 €
Handi’Mobile	500.00 €
FAVEC	150.00 €
Total associations humanitaires	2 070.50 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Basket Club BZH Rieux St Dolay	1000.00 €
Tennis de Rieux	412.50 €
Running à Rieux	264.00 €
Rieux Cyclo-randonneurs	990.00 €
Cyclo Club Rieuxois	300.00 €
US Ste Melaine Rieux Football	2 557.50 €
Vélo Sports Rieuxois 56	627.00 €
Gym Zumba Reoz	1 287.00 €
Yoga	300.00 €
Art’Danse	429.00 €
Total associations sportives	8 167.00 €
ASSOCIATIONS ENFANCE - ÉDUCATION	
APEL	1540.50 €
Amicale Laïque	2 340.00 €
Les p’tits bouts	300.00 €
La Bousselaie	250.00 €
Total associations sportives	4 430.50 €

ASSOCIATIONS LOISIRS ET CULTURE	
Des jeux à Rieux	200.00 €
Comité des fêtes	1 000.00 €
Club des Bruyères	400.00 €
Total associations cutlure et loisirs	1 600.00 €
ASSOCIATIONS DIVERSES	
ACCA	450.00 €
Total associations diverses	450.00 €
TOTAL SUBVENTIONS	16 718.00 €

M. Pierre TORLAY informe que :

l’association la Durétie a fait une demande de subvention mais que la commission a décidé d’attendre d’avoir plus de précisions sur le projet en cours afin d’octroyer ou non une subvention.

Décide

(POUR : 18, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **De valider** les propositions de la commission « Vie associative » et « finances »,

- **De valider** les subventions aux associations œuvrant sur le territoire de la commune.

17) DCM 2025-20 Subvention au budget CCAS

Considérant que l’équilibre du budget du CCAS nécessite une subvention de 5 500 €,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide

(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

d’octroyer une subvention de 5 500 € au CCAS pour l’année 2025.

18) DCM 2025-21 Demande subventions suite aux dégâts occasionnés par les inondations

Vu les dégâts occasionnés par les inondations sur la rue du Château, près du port et au pont des Yeulais

20) DCM 2025-23 Achat de terrains YT49, YT 50 et YT 51 pour partie

Considérant que le terrain de foot situé sur les parcelles YT 49, 50 et 51 pour partie est situé sur des parcelles n’appartenant pas à la commune,

Considérant que la commune louait ces parcelles à deux propriétaires,

Considérant la volonté des propriétaires de vendre ces parcelles à la commune,

Vu l’avis des domaines du 9 octobre 2024,

Considérant que les consorts LELIEVRE propriétaires de la parcelle YT 49 et 51 et les consorts LECOINTRE propriétaires des parcelles YT 50 sont d’accord pour vendre leurs terrains tel que défini dans le plan de division ci-dessous au prix de 5.50 €/m²,

Vu l’avis favorable de la commission urbanisme du 23 février 2025 au prix de 5.50 €/m²,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **D’approuver** le projet d’acquisition des parcelles YT 49, YT 50 et YT51 (pour partie) tel que définit sur le plan ci-dessus ce qui représente une surface d’environ 17 312m² (1 980m² pour la partie de la parcelle YT 51 et 15 332m2 pour les parcelles YT 49 (4706 m²) et 50 (10 626 m²)),

- **De fixer** le prix d’achat des terrains à 5.50€/m², soit environ 95 216 € ,

- **De déclarer** que les frais de bornage et notariés seront à la charge de l’acquéreur,

- **D’autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes consécutifs à la présente délibération.

Vu la possibilité de demander une dotation de solidarité Inondation 2025 pour la remise en état de la chaussée et des ouvrages d’art,

Vu l’estimatif des travaux qui s’élève à 17 874.20 € HT.

Le plan de financement prévisionnel s’établit comme suit :

DÉPENSES (HT)	MONTANT	%
Remise en état de la voirie rue du Château/accès au port	9 663.40 €	54.06 %
Pont des Yeulais	8 210.80 €	45.94 %
Total opération	17 874.20 €	100,00%
RECETTES (HT)	MONTANT	%
Fonds de solidarité Inondation	14 299.36 €	80.00 %
TOTAL SUBVENTIONS	14 299.36 €	%
Autofinancement communal	3 574.84 €	20 %
Total	17 874.20 €	%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide

(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0,)

- **Valide le plan de financement prévisionnel de l’opération**
- **Autorise** Monsieur le Maire à déposer la demande de dotation de solidarité Inondations 2025
- **Mandate** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à ce projet

19) DCM 2025-22 Tarification exceptionnelle – salle socioculturelle

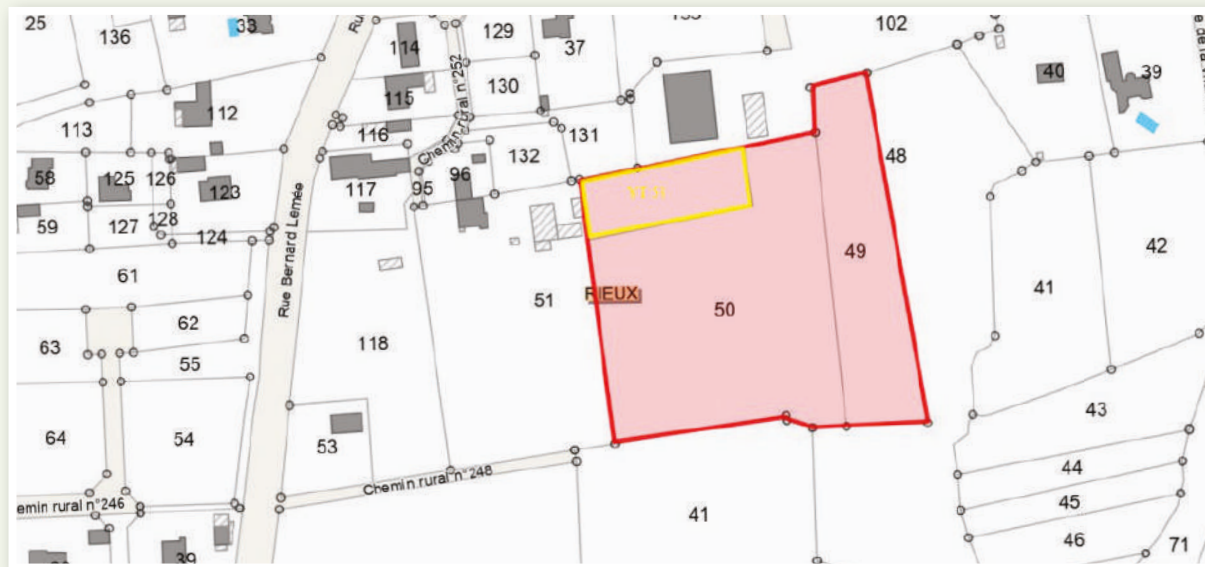
Il est proposé, que les associations Rieuxoises bénéficient, une fois dans l’année, d’une réduction du tarif de location de cette salle de 70% pour 2025 et 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide

(POUR : 21, CONTRE : 1, ABSTENTION : 0)

- **D’approuver** une baisse de 70% du tarif de location de cette salle pour une fois dans l’année aux associations Rieuxoises dans le cadre de l’organisation d’une manifestation pour 2025 et 2026.

20) DCM 2025-23 Achat de terrains YT49, YT 50 et YT 51 pour partie (Suite)



21) CM 2025-24 Cession de terrains une partie de la parcelle ZW366

Vu l'avis des domaines du 5 décembre 2024,

Vu la demande de M et Mme CARMONA, propriétaire de la parcelle ZW 351 d'acheter une partie de la parcelle ZW366 pour une surface de 209 m²,

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme du 23 février 2025 au prix de 33 €/m².

- **Fixer** le prix de vente à 33 €/m², soit 6 897 €.
- **Déclarer** que les frais de bornage et d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur
- **Autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes consécutifs à la présente délibération.

22) Infos diverses

a) Monsieur René TORLAY, indique par lot les entreprises retenues pour la construction de la maison de santé avec les montants HT :

Lot 1_VRD	Entreprise LEMEE LTP	77 203.15 € HT
Lot 2_GROS ŒUVRE-ITE	383 000 € HT	-
Lot 3_ETANCHEITE-ZINGUERIE	85 000 €	-
Lot 4_MENUISERIS EXTERIEURES-SERRURERIE	MARTIN MENUISERIE ALU	136 210 €
Lot 5_MENUISERIES INTERIEURES	SCOP MENUISERIE THETIOT	43 984 €
Lot 6_CLOISONNEMENT-ISOLATION-DOUBLAGES	SARL GUILLOTIN	54 784.31 €
Lot 7_REVETEMENTS DE SOL	FRANGEUL/DANO-LETOURNEL	49 473.80 €
Lot 8_PLAFONDS SUSPENDUS	GAUTHIER PLAFONDS	13 086.84 €
Lot 9_PEINTURE	RENAISSANCE	22 488.01 €
Lot 10_ELECTRICITE-COURANT FAIBLE-SECURITE INCENDIE	LUSTRELEC	89 519.66 €
Lot 11_CHAUFFAGE-TRAITEMENT D'AIR-GTC-PLOMBERIE	ROQUET	123 453.36 €
TOTAL HT		1 078 203.13 € HT
TOTAL TTC		1 293 843.76 € TTC

Le montant des travaux HT, options comprises, s'élève à 1 078 203.13 €, soit 21% de moins que l'estimation. Les travaux débuteront le 5 mai pour une durée prévisionnelle de 14 mois.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **D'approuver** le projet de vente à Monsieur et Madame CARMONA d'une partie de la parcelle ZW366 pour une surface de 209 m²



Bilan du mandat

En 2020, vous nous avez donné votre confiance afin de mener à bien notre programme. Les décisions que nous avons prises, nous l'avons fait dans l'intérêt général, sans esprit partisan en cherchant à faire grandir notre commune

L'heure du bilan est venue, voici la liste des actions principales menées depuis un peu plus de 5 ans :

- Fabrication des masques tissus protection Covid
- Lotissement de la Châtaigneraie
- Lotissement de la rue Edouard PUSSAT
- Achat du terrain où était situé le garage AD, démolition du garage et vente pour la création de logements
- Ferme du couvent/ sécurisation de la charpente et des toitures
- Mise en place d'Intra-muros
- Embauche d'une conseillère numérique
- Changement de quasiment tous les postes du parc informatique
- Travaux de réhabilitation des bureaux de la mairie
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Achat de la maison « GUYODOT » pour la création d'une boucherie et de 2 logements à l'étage



- Remplacement des lanternes pour le passage en leds
- Mise en œuvre d'une mutuelle communale (MBA et Groupama)
- Création d'un parcours d'interprétation Novaé et art Nature sur le site du château
- Cimetière mise jour des dossiers de concessions / achat de 40 urnes
- Passage de la fibre sur toute la commune
- Plantations de haies bocagères
- Mise en place de 5 nouveaux poteaux d'incendie et de 2 bâches à eau.
- Mise en place de la mutuelle des agents et prévoyance santé
- Aménagement de la RD 114 : sécurisation, voie douce et effacement de réseaux



- Effacement de réseaux rue Émile PONDARD et rue de la Rançon
- Création d'un giratoire pour sécuriser l'accès à la salle socio-culturelle
- Travaux de réaménagement rdc et étage du presbytère
- Recensement de la voirie communale (permettant l'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement)
- Réfection de la statue Saint-Julien (patrimoine religieux)
- Modification de la porte de la chapelle de Tréfin
- Entretien de la voirie communale enrobée (rue des Rives d'Or, chemin du Bot, allée de Berdeux, Allée de Bel Air, chemin du Tertre Chevalier, allée du Tertre Payen, allée des Bandes de Launay, allée des Châtaigniers, chemin de Bodudal, impasse du Clos du Val...)



- Sécurisation du cheminement des enfants avec la création d'un trottoir rue des Milleries
- Changement des ouvertures des logements rue des Trinitaires
- Ravalement de la Mairie et de l'école
- Sécurisation des terrains de foot : agrandissement du mur de soutènement et pose d'une clôture
- Achat maison « RETHO » jouxtant la future maison de santé



- Achat terrain de foot du Grénil aux familles LECOINTRE et LELIEVRE
- Réhabilitation des ponts des Yeulais et du Bourgneuf
- Recherche active de professionnels de santé

Dossiers en cours :

- Maison de santé en cours de construction



- Ombrière solaire
- Création d'un city-park

► Analyse financière

Budget fonctionnement

- Recettes année 2024 : 2 491 665 €.
- Dépenses totales de fonctionnement 2024 : 1 982 936 €.
- CAF nette 2024 (correspond au montant que l'on dégage pour financer la section investissement : 508 729 €.

Moyenne des excédents de fonctionnement (CAF nette) des 10 dernières années (permet un important autofinancement pour les travaux) :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne mandat précédent
245 892 €	305 585 €	308 794 €	288 040 €	491 293 €	459 846 €	349 908 €

2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne 5 dernières années
652 882 €	385 297 €	441 679 €	542 498 €	508 729 €	506 217 €

Budget investissement

- 2014/2019 : dépenses d'investissements réalisées 5 761 700 Euros financées par 2 555 879 de recettes d'investissements soit 44.36 %.
- 2020/2025 : dépenses d'investissements engagées 5 813 507 Euros financées par 2 854 507 de recettes d'investissements soit 49.10 %.

Dettes au 20 Mai 2025

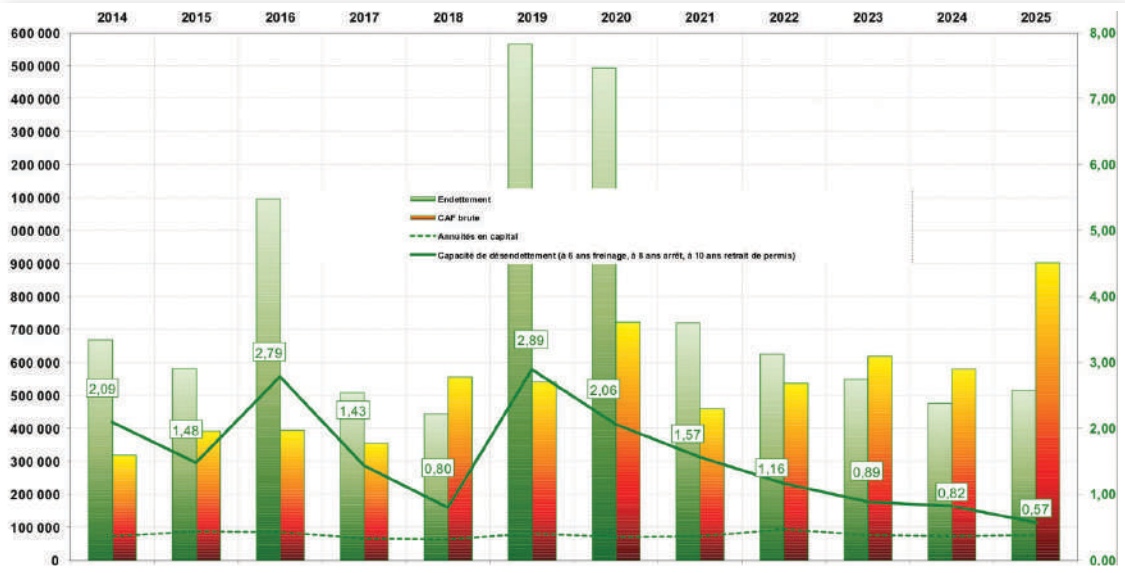
- 578 432 € soit 198 € par habitant.
- Pour comparaison la dette par habitant des communes de la même strate en France est de 637 €.

Emprunts réalisés pendant les dernières mandatures

- 2019 : 500 000 € pour la salle socio culturelle du Grénith.
 - 2025 : 115 548 € pour les logements au dessus de la boucherie (obligatoire pour obtenir la certification en logements sociaux).
- Tous les travaux ont été financés par les recettes d'investissement, les excédents de fonctionnement, les subventions, le remboursement TVA.

Capacité de désendettement

Indice permettant de calculer le nombre d'années qu'il nous faudrait pour rembourser notre dette par rapport à la CAF nette que nous dégageons en fonctionnement.



Il est fortement déconseillé de dépasser le ratio de 6 années.

Bilan général

Grâce à une bonne gestion du budget de fonctionnement et un étalement des investissements la commune de Rieux a très peu besoin d'emprunter. Cela nous permet d'avoir une situation budgétaire excellente selon un rapport de la trésorerie.

► Boucherie

Ancien magasin d'électroménager, le bâtiment situé rue des Trinitaires a été réhabilité en 2 appartements T2 à l'étage et en boucherie-charcuterie en rez-de-chaussée. Depuis le 12 février, Gwenaelle et Sébastien GILLOURY ont ouvert la boutique. Il s'agit de leur deuxième enseigne après celle de Caden. Le couple emploie trois personnes en roulement entre les 2 commerces, celui de Rieux propose des viandes locales et chaque vendredi, sur réservation, un plat phare.

Les week-ends, sont proposés : des poulets, viandes et pommes de terre rôtis. Au menu sur leur carte : Planches apéritives, entrées froides et chaudes, plats du jour variés et menus complets à emporter.

Le magasin est ouvert du mercredi au samedi de 8h30 à 12h30 puis de 15h30 à 19h et le dimanche de 8h30 à 12h30.



► De nouveaux agents immobiliers à Rieux

Carine JOUNIER et Martial BONNEAU sont tous les deux agents immobiliers pour la société SAFTI créée en 2010. Leur secteur de travail est local, autour de Rieux mais n'ont pas de secteur fermé. Leur travail consiste à accompagner des personnes souhaitant vendre, acheter, mettre en location des locaux commerciaux, des terrains et des maisons.

Ils proposent des estimations gratuites et peuvent conseiller pour les prêts immobiliers, les diagnostics énergétiques, les travaux, ils possèdent aussi un bon réseau d'artisans et de commerçants. SAFTI c'est un réseau national et international de plus de 6 500 mandataires en France, Espagne, Portugal, Allemagne et bientôt en Italie. SAFTI permet aussi une diffusion des annonces dans plus de 100 sites internet.

Si vous avez des informations permettant une vente aboutie, une récompense peut être offerte à hauteur de 10% des honoraires.

Contact : Carine JOUNIER : 06 30 02 15 23 ou carine.jounier@safti.fr
Martial BONNEAU : 06 71 40 99 21 ou martial.bonneau@safti.fr



► Chloé BEZIER, la nouvelle orthophoniste à Rieux

L'orthophoniste Chloé BEZIER commencera à exercer à Rieux le 11 juillet prochain. En juillet et août, elle sera entre Bruz, son cabinet actuel, et Rieux et à partir de septembre, elle exercera uniquement à Rieux du lundi au jeudi de 8h30 à 18h30. Suite à son concours et 5 ans d'études, Chloé a travaillé à Allaire pendant 1 mois et à Annecy pendant 3 mois en tant que remplaçante et est à Bruz depuis 18 mois en tant que titulaire. Chloé a aussi participé à deux formations sur la neurologie adulte (pathologie et rééducation) et sur les troubles oro-myofonctionnels (respiration, positionnement de la langue, mastication...). Sur prescription médicale, Chloé accueille une patientèle de tous âges, pour des problèmes de troubles du langage, de la communication, de la déglutition, de la voix, de la parole des raisonnements logiques cognitifs...

Les rendez-vous sont à prendre sur le site [Perfective](https://www.perfective.com).

Elle sera au presbytère jusqu'à l'ouverture de la maison médicale.

► Jolaine SIMONNOT-JONVEL, la nouvelle sage-femme à Rieux

Jolaine SIMONNOT-JONVEL s'installera à Rieux à partir du 7 juillet. Son cabinet sera situé au 6, rue des Trinitaires. Suite à son diplôme d'Etat obtenu en 1998 à Marseille, Jolaine a exercé à Chartres (Eure et Loire), elle y faisait notamment de l'hospitalisation à domicile.

Arrivée dans la région redonnaise il y a 5 ans, elle a exercé à Redon pendant 2 ans puis à Theix-Noyalo 2 années également. A Rieux, son travail consistera à faire des suivis de grossesse, des préparations à l'accouchement, des suivis gynécologiques, des rééducations du périnée. Elle a passé des formations de prise en charge des douleurs gynécologiques et périméales. Sa patientèle à Theix avait de 8 à 101 ans ou plus. La prise de rendez-vous se fait via [doctolib](https://www.doctolib.fr) ou au 06 50 22 79 65.

Yannick BOURGEAIS a sorti son premier recueil de poésie le 24 février dernier. Il a commencé à écrire à 19 ans, sept manuscrits dont un édité.

Il puise ses inspirations des textes de RENAUD, Damien SAEZ et George BRASSENS.



Yannick participe aux soirées slam ce qui lui permet de voir les réactions des gens. Il aime écrire des poésies et y met beaucoup d'images dans ses propos. Ce sont les chansonniers et ses différents professeurs de français qui lui ont donné envie d'écrire.

Sa maison d'édition est le Lys Bleu, qui lui laisse une grande liberté de travail. Dans son recueil, Yannick traite de l'actualité et de son parcours de vie. Son but est de laisser une trace à ses enfants et petits-enfants qui connaîtront ainsi sa philosophie, ses pensées.

Ce livre est disponible au centre Leclerc et prochainement à la Fnac.

► Karine HALLE



Karine HALLE, installée sur la commune depuis un an, a créé son entreprise Karimel en octobre dernier. Karine a suivi des formations dans la restauration, elle a tenu une crêperie en Normandie, et a suivi une formation en hygiène alimentaire.

Depuis 6 mois, Karine vient sur le marché du mercredi, une semaine sur deux pour vendre les produits qu'elle fabrique à base de caramel. Karine propose 12 sortes de caramels avec des arômes naturels, des pots, des biscuits et prochainement des bonbons.

Contact : 06 50 53 75 90



CONCOURS PHOTOS



Antoine GRANDPERRIN

Le concours photos s'est achevé le 31 Mai. Cette année, nous avons eu 7 participants, nous tenons à tous les remercier pour le temps passé et la qualité de leur photo.

Le choix a été compliqué compte tenu de la qualité proposée. Nous avons choisi pour la une du prochain agenda la photo prise par Sylvie EVENO-COLLET et celle de ce bulletin prise par Serge DURAND. Ces photos seront exposées pendant la saison estivale à la médiathèque.



Gérard DAVID



Nolwenn GAREL



Serge DURAND



Raphaël LAMBERT



Sylvie EVENO-COLLET



Arnaud GUINEE

Environnement

Convention de mandat avec l'agence de l'eau Loire Bretagne pour la mise en conformité et/ou la réhabilitation des branchements privatifs en assainissement collectif

La nouvelle convention de mandat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne permettra d'aider financièrement les usagers à mettre en conformité leurs branchements d'assainissement en domaine privé. Si les critères définis par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sont respectés par l'usager, cette aide financière pourra couvrir jusqu'à 50 % du montant des travaux.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sera le financeur et REDON Agglomération sera en charge d'animer la démarche.

REDON Agglomération percevra les fonds pour les usagers ayant rempli l'ensemble des critères et reversera ces fonds directement aux usagers. Le demandeur pourra se voir attribuer une aide représentant 50 % des travaux de la mise en conformité à réaliser, dans la limite de 9 350 € TTC de travaux (donc maximum 4 675 € TTC d'aide).

Pour en faire la demande, l'usager doit fournir au service l'ensemble des documents suivants :

- Rapport de non-conformité
- Plan des travaux
- Devis pour l'ensemble des travaux nécessaires à la mise en conformité du branchement

Maison de l'habitat

Vous projetez de rénover ou de créer votre logement ?

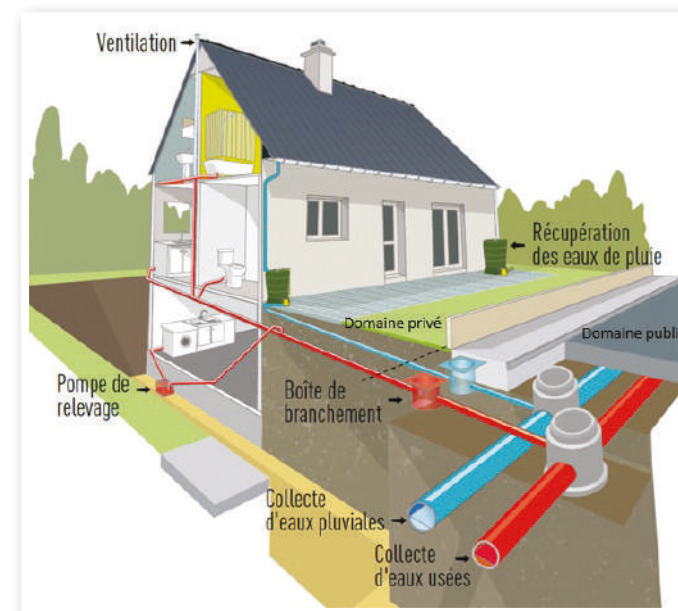
La Maison de l'Habitat : un guichet d'information et de conseil gratuits pour répondre à toutes vos questions sur votre projet.

La Maison de l'Habitat, pilotée par le service Habitat de REDON Agglomération, contribue à la mise en œuvre de **la politique locale de l'Habitat**.

Identifiée comme service public de référence dans le cadre d'un « parcours travaux », elle centralise en un même lieu diverses ressources et professionnels afin de répondre aux interrogations des habitants : questions techniques, financières, fiscales et juridiques pour toutes questions liées à l'Habitat et au Logement.

Une boîte à outils complète pour mener à bien votre projet de travaux.

Nouveauté : Intégration d'un nouveau partenaire



- Mandat d'engagement signé
Nombre de membres du conseil
En exercice 63 Présents
Votants Vote Pour Contre Abstention
Cette aide est également ouverte aux entreprises.

Elles devront fournir un document supplémentaire pour remplir les critères d'attribution : la déclaration des aides de minimis. Les travaux de remise en conformité comprennent désormais aussi le déraccordement des eaux pluviales.

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement aux particuliers

Des entretiens gratuits avec des architectes conseils sont proposés sur rendez-vous à la Maison de l'Habitat et à la Mairie de Pipriac pour les communes situées en Ille et Vilaine, pour tout particulier souhaitant avoir une aide sur son projet : réflexions sur le gabarit du bâti, conseils dans le choix des matériaux de construction, appui aux démarches pour les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...).

Pour plus d'informations et prises de rendez-vous, n'hésitez pas à contacter la :



66 rue des Douves - 35600 REDON - 02 99 72 16 06 - dev.urbain@redon-agglomeration.bzh

**Le lundi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Du mardi au jeudi : de 13h30 à 17h30.**

CCAS - Plan Canicule et autres risques

Comme chaque année, la préfecture du Morbihan demande aux communes d'identifier les personnes isolées, afin de leur venir en aide, en cas de besoin.

Le CCAS, a recueilli via un registre communal (sur la base du volontariat) les coordonnées des personnes en situation d'isolement, de fragilité, de vulnérabilité, de manière à pouvoir leur porter une attention prioritaire en cas de risques exceptionnels (canicule, inondation, neige, incident nucléaire, épidémie...).

Pour que ce registre soit à jour, les habitants de la commune qui estiment avoir besoin d'aide pendant de telles périodes, ou connaissent une personne dans une telle situation de fragilité, vulnérabilité ou isolement, peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie au : **02 99 91 90 69 ou contact@mairiederieux.fr.**



► Mission locale

La Mission locale : l'accompagnement des 16-25 ans

La Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stages, ...).

Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.

Mobilité : des solutions pour se déplacer

La Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine, qui accompagne plus de 1 400 jeunes par an, œuvre depuis de nombreuses années à trouver des solutions de mobilité pour ces derniers.

En effet, sur le territoire, l'accès à un emploi ou une formation dépend fortement des possibilités de déplacements disponibles.

Afin de réaliser un diagnostic mobilité et mieux faire connaître les possibilités de déplacements disponibles, un accompagnement spécifique est proposé aux jeunes du territoire.



Les permanences "Conseil en mobilité", animées par Audrey BRIERE permettent d'identifier les solutions adaptées à chaque situation, comme :

- Transports en commun, covoiturage et transport à la demande ;
- Mise à disposition de vélos électriques, scooters thermiques et électriques, voiturettes électriques et voitures pour l'emploi ;
- Accompagnement au passage du permis AM et aides financières pour le permis de conduire ;
- Modules de préparation au code de la route et simulateurs de conduite.

Ces entretiens sont également l'occasion de répondre aux besoins de déplacements quotidiens notamment par le biais de la conduite supervisée solidaire, mise en place à la Mission Locale, alliant conduite supervisée et déplacements ponctuels (rendez-vous médicaux, administratifs, entretien d'embauche...).

Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire ! N'hésitez pas à parler de la Mission Locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : **Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter et YouTube.**



Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02 99 72 19 50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com



► Piégeage des ragondins

Cette année a été une année record dans le piégeage de ragondins, puisque 434 ont été capturés par nos 12 piégeurs.

Il faut rappeler que le ragondin est un nuisible du groupe 1 qui en 2 ans peut avoir 90 descendants.

Selon un sondage, 50 % d'entre eux sont porteurs de la leptospirose qui peut être transmise à l'homme.

► Repas des aînés

En 2024, le CCAS avait décalé l'âge minimal à 71 ans pour les invitations au repas des aînés.

Cette année l'âge reste à 71 ans. Tous les rieuxois de 71 ans et plus seront invités à partager ce repas et ce temps convivial qui aura lieu le 12 octobre à la salle du Grénith.

Les personnes qui souhaitent chanter ou raconter des histoires peuvent les préparer, leur participation à l'animation du repas sera appréciée.



► Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale s'est tenue le 8 mai dernier organisée par la mairie et la FNACA.

Les élèves de l'école l'Escargot Bleu ont participé en chantant la Marseillaise.

► City-park

A l'initiative du conseil municipal des enfants, un city-park sera très prochainement créé à côté des terrains de tennis extérieurs situés impasse des Charmilles. **C'est une infrastructure de dimensions réduites, où différentes activités sportives peuvent être pratiquées : basket, foot, hockey, handball...**

Dans une vision globale, il s'agit pour la commune de faire de ce lieu un espace intergénérationnel où les jeunes et les moins jeunes pourront évoluer ensemble dans un cadre agréable.



► Transports en commun

Un service de mobilité pour tous sera disponible à partir du 1^{er} septembre 2025, il combine le transport urbain et le transport sur réservation. Piloté par les services de REDON Agglomération, il vise à faciliter les déplacements tout en réduisant l'usage de la voiture individuelle



Le transport sur réservation (TSR)

Il sera disponible pour les 31 communes de REDON Agglomération du lundi au samedi, de 6h30 à 19h00. Un service en porte-à-porte sera assuré pour les personnes en situation de handicap (sur présentation de la Carte Mobilité Inclusion).

Pour réserver son trajet : 02 30 24 25 26 ou par mail : reservation@red.bzh de 9h00 à 17h00 (informations à indiquer : nom, numéro de téléphone, adresse mail, date du trajet, arrêt de départ et d'arrivée). **La réservation sera possible jusqu'à 17h00, la veille du trajet et à partir du 25 août.**

Une grille tarifaire homogène entre les services

Pour voyager sur le réseau de transport, le ticket unité sera de 1,50 €. Il sera possible d'acheter des titres journées (3 €) et carnet de 10 tickets (12 €). Ces titres de transports pourront être utilisés sur les réseaux de transport urbain ou sur réservation.

Un abonnement mensuel (25 € / mois) et annuel (250 €/an) seront proposés.

Un accès à une tarification réduite sera possible pour certains bénéficiaires.

L'achat de titres de transport sera possible via une application numérique dédiée. Toutefois, la vente à bord des véhicules sera possible (ticket 1h plein tarif uniquement).

Afin d'encourager l'utilisation de ces services, **une période de gratuité sera instaurée du 1^{er} septembre au 31 octobre 2025.**

Un financement renforcé pour un service durable

Ce service innovant bénéficie d'une enveloppe financière ajustée, rendue possible grâce à la contribution des entreprises de 11 salariés et plus, publiques ou privées du territoire.

Les horaires des arrêts des lignes urbaines et le fonctionnement du transport sur réservation seront communiqués dans le courant de l'été 2025 sur le site internet de REDON Agglomération.

Les fiches horaires des lignes urbaines et un guide d'utilisation du Transport sur réservation seront accessibles en mairie à la rentrée.

► Les arbres

Les arbres, des merveilles de la nature qui évoluent en silence à nos côtés, auxquels on ne prête pas toujours une attention digne de ce nom. Pourtant, ces créatures végétales d'envergure nous apportent beaucoup : de l'ombre en été, et de la fraîcheur pour supporter les grosses chaleurs, du bois pour se chauffer, des fruits pour manger, du mobilier pour se meubler... Sans oublier, bien sûr, de l'oxygène pour respirer ! Découvrez tous les bienfaits des arbres, nos meilleurs alliés.

Avantages des arbres :

- Purifier l'air (produire de l'oxygène et capter les gaz polluants et les poussières),
- Climatiser et améliorer la ventilation,
- Réduire l'érosion des sols,
- Préserver la qualité de l'eau,
- Réduire les risques d'inondation,
- Maintenir la biodiversité,



- Capturer du carbone,
- Améliorer la qualité des sols,
- Créer des milieux propices à l'activité physique,
- Contribuer au bien-être psychologique,
- Créer un environnement plus tempéré,
- Diminuer l'éblouissement en voiture,
- Diminuer la vitesse des vents, les poudreries...
- Réduire la pollution sonore,
- Masquer partiellement les mauvaises odeurs,
- Améliorer l'esthétique,
- Préserver l'intimité,
- Augmenter la valeur des propriétés,
- Réduire des coûts de chauffage, climatisation, filtration, drainage...
- Générer des emplois,
- Favoriser la santé et le rétablissement des malades.

A Rieux, les abattages d'arbres sont soumis à autorisation d'urbanisme (Déclaration préalable) s'ils sont repérés dans le PLU.



La Madone

Arrivée de la balade de la Madone des motards de Porcaro à Rieux.

Histoire de la Madone

L'événement a été créé par l'abbé PREVOTEAU, curé de Porcaro et grand passionné de moto. Il décide, en 1979, d'organiser une procession en l'honneur de la Vierge pour son club de motards. Lors de la première rencontre, ils étaient trente motards. Aujourd'hui, ils sont plusieurs milliers de motos à se déplacer de toute la France et de l'Europe pour partager un moment tous ensemble, rendre hommage à un proche disparu, bénir leur moto.

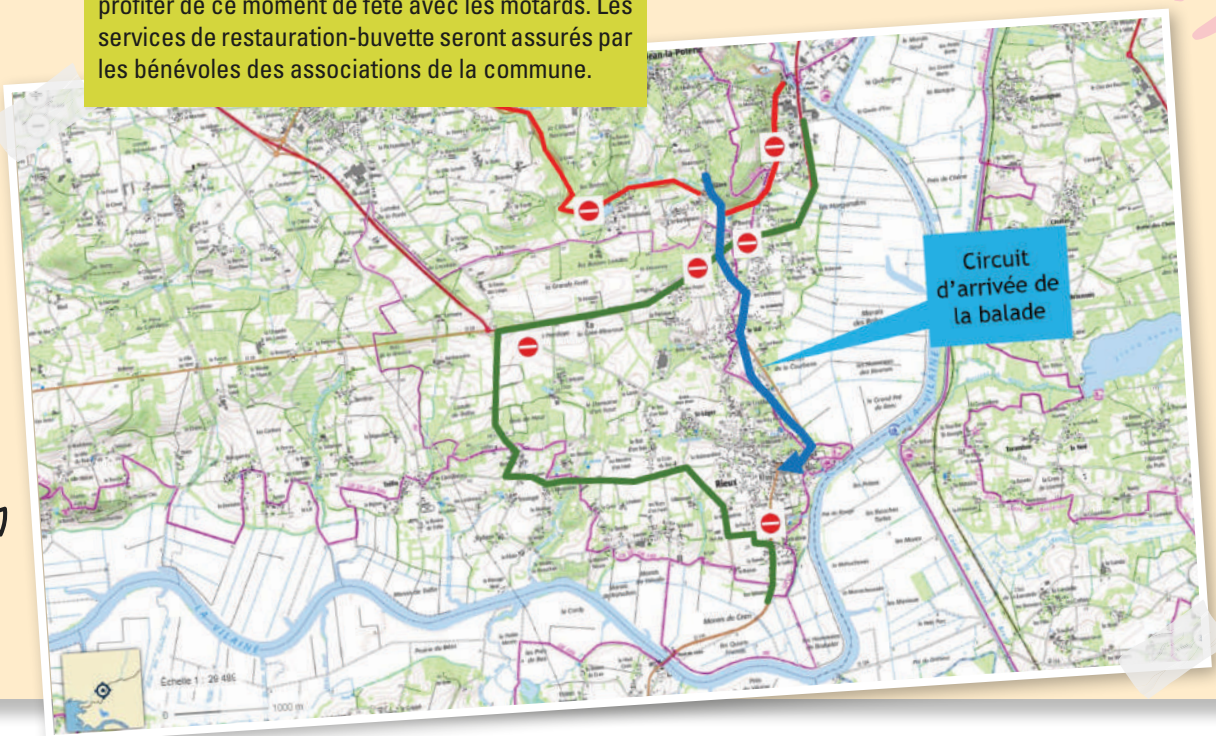
Le 15 août 2025, à Rieux

À la suite d'un échange entre le Père Christian Chérel et Thierry Poulain lors d'une précédente édition, c'est Rieux qui a été désigné pour accueillir la fin de la balade.

Ainsi le vendredi 15 août, à partir de 15h30, le convoi en provenance de Porcaro arrivera par Gléré jusqu'au Bourg. Les routes de la Bousseye et de l'Angle seront fermées à la circulation. La voie de déviation permettant le contournement du bourg sera ouverte. Les motos seront stationnées à la salle omnisport, dans le bourg ainsi qu'au parc du Château.

À noter : Animation

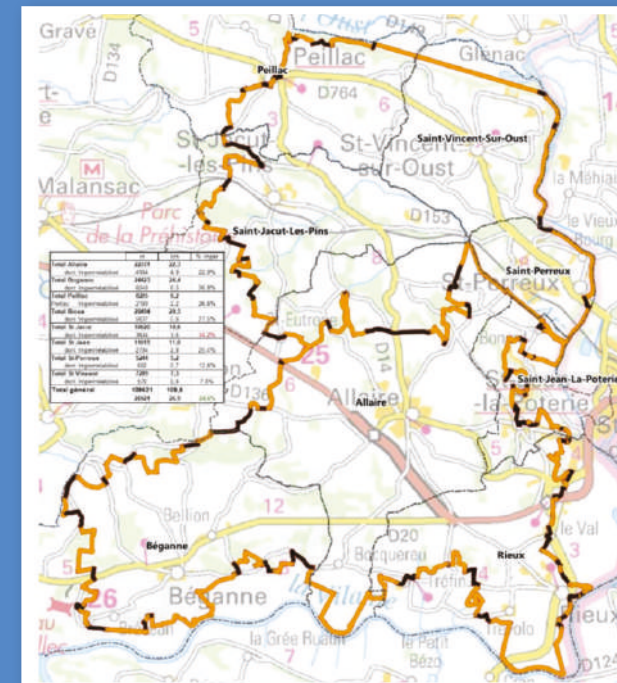
Une animation est programmée avec le groupe de musique Light Up jusqu'à 19h30 sur le terrain de football du Grenit, l'occasion pour les Rieuxois de profiter de ce moment de fête avec les motards. Les services de restauration-buvette seront assurés par les bénévoles des associations de la commune.



GRP

Un circuit de grande randonnée de Pays (GRP) baptisé "du Pays de Vilaine aux confins du Morbihan" est actuellement à l'étude par la Fédération de Randonnée. La boucle devrait permettre à terme de parcourir sept communes autour du canton.

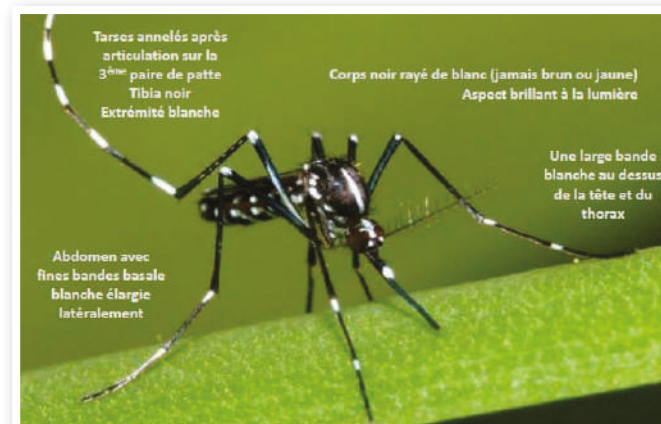
Pour Rieux, grâce au travail de l'association des cyclo randonneurs, le circuit reprend en grande partie le PR existant et peu de convention sont à passer avec les propriétaires privés. Ce n'est pas le cas des communes voisines pour lesquelles ce travail administratif est fastidieux. Pour cette raison, le projet qui devait voir le jour en milieu d'année est repoussé.



Moustique tigre

Qui est-il ?

Surnommé "moustique tigre", l'Aedes albopictus est un moustique originaire d'Asie implanté depuis de nombreuses années dans les départements français de l'Océan Indien. Il peut, dans certaines conditions, transmettre des arboviroses (maladies d'origine virale causées par des arbovirus) telles que la dengue, le zika ou le chikungunya.



Il se distingue par sa coloration noire et blanche sur l'abdomen et les pattes. Il a également une large bande blanche au-dessus de la tête et du thorax. Il est petit (<5 mm) et très agressif : Il pique surtout le jour (lever et coucher du soleil).

Où le trouve-t-on ? La surveillance mise en place en 2023 a permis de le détecter dans plusieurs communes de Bretagne situées dans les départements d'Ille et Vilaine et du Morbihan (Rennes, Domagné, Janzé, Baud, Arzon, Larmor Baden, La Gacilly, Sarzeau).

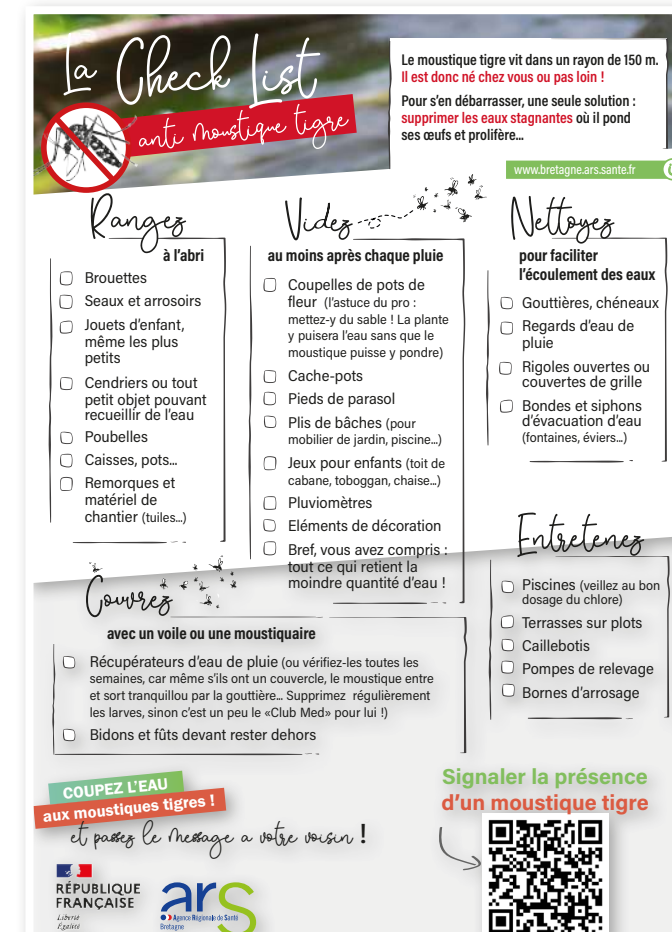
Comment s'en protéger ? Il n'existe pas de vaccin contre la dengue, le chikungunya ou Zika. Il est important d'éviter la prolifération des moustiques potentiellement vecteurs de ces maladies. Se protéger contre le moustique tigre, c'est tout d'abord éliminer ses lieux de vie et ses lieux de ponte. Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

Consultez la check-list relative au moustique tigre

Si vous pensez avoir attrapé un moustique tigre, et que celui-ci est en "bon état" : vous pouvez le signaler sur le portail dédié et contribuer ainsi à la surveillance de son implantation. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en places. Pour le signaler, il convient de se connecter sur :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Vous pouvez également envoyer le cadavre du moustique collé sur une feuille de papier avec un ruban adhésif transparent sous enveloppe timbrée à ALTOPICTUS, 110 impasse John Locke, 34470 Pérols.



ÉCOLE PUBLIQUE

L'ESCARGOT BLEU

Correspondance scolaire pour les CE2 CM1

Les élèves de CE2 CM1 poursuivent les échanges avec les élèves de CE2-CM1 de l'école Andrée Chedid de Nivillac. En début d'année, chacun avait réalisé un portrait vidéo pour se présenter. Ce travail a permis de travailler l'écriture de portraits et sa lecture. Ils ont échangé plusieurs lettres dans lesquelles les élèves ont pu poser des questions à leurs correspondants. En janvier, chaque élève a réalisé une carte de vœux pour son correspondant et en a reçu une en retour.

Jeudi 20 mars, les élèves se sont rencontrés dans notre école.

Au programme : visite guidée de l'école, ateliers de mathématiques sous forme de défis, création collective en arts visuels. Les élèves ont pique-niqué ensemble sur le site du

château et se sont rendus à la médiathèque où chaque classe a présenté le livre qu'elle a écrit.

Les élèves se retrouvent le **mardi 27 mai** pour découvrir l'école de Nivillac et partager ensemble une nouvelle journée.



Lecture des CE CM aux GS

Chaque lundi, des élèves de CE2-CM1 viennent offrir une lecture aux élèves de maternelle. Les élèves sont très motivés à préparer leurs lectures pour le plus grand bonheur des petits, attentifs et admiratifs des grands.

Rencontre avec l'autrice jeunesse Betty Séré de rivières

Jeudi 24 avril, les élèves de MS GS ont rencontré à la médiathèque, l'autrice Betty Séré de rivières, elle écrit les albums de « la princesse Cépgrave » dans lesquels elle parle de la différence. Les élèves ont pu lui poser des questions, Betty a expliqué comment elle invente les histoires. Betty a lu « La princesse Cépgrave et l'enfant qui parle avec les mains », les enfants ont chanté avec elle l'araignée Gipsy en langage des signes. Puis ont appris quelques mots signés : bonjour, soleil, arbre, les couleurs...



Initiation à la programmation

Les élèves du CE2 au CM2 ont eu une initiation à la programmation avec le logiciel Scratch à la médiathèque pour faire faire des actions à des petits personnages. Ils travaillent avec les robots Thymio à l'école (découverte du fonctionnement des robots et des algorithmes).

Musique

Le concert des élèves du primaire, en lien avec le projet musique aura lieu le mardi 20 mai 2025 à dans la salle du Grenith. À cette occasion les élèves présenteront le travail réalisé tout au long de l'année. Cette année, les élèves réinterprètent le répertoire de la chanson française.

Les 100 jours d'école

Vendredi 4 avril, cela faisait exactement 100 jours que nous étions à l'école depuis la rentrée.



Toute la journée, les élèves du CP au CM2 ont dû relever des défis autour du nombre 100 : en mathématiques, en français, en arts, en sport et en musique. La journée s'est terminée par un petit goûter apprécié de tous.



Éducation à la sécurité routière

Les élèves de CP-CE1 ont travaillé tout au long de la période 3 sur la sécurité routière afin de passer le permis piéton.

Jeudi 3 avril, plusieurs ateliers étaient proposés autour de ce thème afin de consolider leurs connaissances.

Vendredi 4 avril, était le grand jour... Ils ont passé leur test et répondu aux 12 questions.

Pour les élèves qui n'ont pas obtenu leur permis, une session de rattrapage est prévue après les vacances.

Jeudi 24 avril, les élèves de la GS au CM2 ont bénéficié d'une sensibilisation à la sécurité routière organisée par le service enfance jeunesse de Rieux.

Ainsi, le matin, les CM1 et les CM2 ont participé à quatre ateliers : le Quizz de la sécurité routière, le contrôle technique du vélo (encadré par des bénévoles du club de vélos de Rieux), un atelier de maniabilité et enfin une piste vélo. Les élèves, très enthousiastes par ces propositions riches et variées, ont ainsi pu valider les compétences du savoir rouler et ainsi obtenir leur permis vélo ! Bravo à eux !

Pendant ce temps, les élèves du GS au CE2 assistaient à un spectacle de clowns à la salle du Grénith. Sous les rires et la complicité des enfants, Fifi l'indiscipliné et gaffeur était remis dans le droit chemin par les enfants avec l'aide de son ami RICO. Les élèves ont pu retrouver dans ce spectacle l'univers de la sécurité routière mais adapté à ce jeune public : la ceinture en voiture, le casque en vélo, le bon usage des passages piétons, le téléphone au volant, ne jamais traverser devant ni derrière un car...

L'après-midi, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à un atelier de sensibilisation aux transports scolaires. Deux chargés de mission de Redon Agglomération ont animé ces ateliers : ils ont tout d'abord proposé le visionnage d'un film sur la sécurité dans et aux abords des cars ainsi que les bons comportements à adopter. Puis les élèves sont entrés dans l'action en montant dans un car et s'exerçant à l'évacuer. Les ont circulé à vélos sur la piste de la cour maternelle en respectant les panneaux installés...

En mai, les élèves de CP-CE1 participeront à des ateliers en classe (jeu de rôle, mise en situation) pour se sensibiliser à la sécurité routière et préparer le permis piéton en partenariat avec la MAIF.

LE SPORT À L'ÉCOLE

Activités nautiques



Les élèves de CM se sont rendus à la piscine le **jeudi 27 février** pour obtenir le « pass nautique » nécessaire à la pratique d'activités nautiques. Ils bénéficient cette année des activités nautiques proposées et prises en charge par Redon Agglomération et encadrées par

des moniteurs professionnels.

Elles s'organisent sur 4 séances les **mardis 22 et 29 avril** et les **mardis 6 et 13 mai** à l'étang Aumée. C'est l'occasion pour les élèves de pratiquer une activité sportive à priori peu accessible, qui les place de plus en situation totale d'apprentissage : organisation matérielle, opérer des choix et les assumer, développer l'autonomie dans un milieu naturel ; activité à la fois individuelle (un capitaine par embarcation !) et collective (fonctionnement en « flotte »), tout à fait en accord avec l'enjeu n°2 du projet d'école « Former des futurs citoyens autonomes et responsables ».

Natation

Les élèves de cycle 2 ont terminé leur module de natation qui a eu lieu **du 27 février au 14 mars**. Au cours de ces 9 séances, ils étaient répartis en 4 groupes en fonction de leur aisance dans l'eau. Chaque élève a pu progresser à son rythme afin de travailler l'immersion et le déplacement.

Cécifoot

Lundi 24 mars, les élèves de CM1-CM2 ont participé à une sensibilisation au handicap. Par l'intermédiaire de l'association "Handi mobile", ils ont rencontré des membres du club de Cécifoot de Nantes ainsi qu'un joueur non voyant. L'animation a débuté par la projection d'une vidéo sur le cécifoot, suivie d'un échange avec le joueur. Les enfants lui ont posé des questions sur son sport mais aussi sur son handicap et la façon dont il le gère au quotidien.

Ensuite, les enfants ont été mis en situation. Équipés d'un bandeau, ils ont dû se diriger vers des signaux sonores. Enfin, ils se sont essayés à la pratique du cécifoot lors d'ateliers : un atelier où ils étaient mal voyants et un atelier où ils étaient totalement privés de la vue. Une belle expérience et une prise de conscience de ce handicap.

Des nouvelles journées de coopération sont prévues à chaque période de l'année. Les élèves sont brassés pour coopérer ensemble autour d'un même thème.

Jeux de société au domicile partagé

Le vendredi 7 février, les élèves de CP-CE1 ont passé l'après-midi au domicile partagé de Rieux. Ils souhaitaient rencontrer les personnes âgées pour jouer à des jeux de société. Puis, autour d'un goûter, les enfants leur ont distribué une carte



réalisée en classe. Ce mélange de générations a permis aux seniors de renouer des liens, de retrouver une âme d'enfant pendant quelques heures et les plus jeunes ont su être patients et bienveillants en jouant et en expliquant les règles des jeux.

Les élèves de CE2-CM1- CM2 ont apporté des jeux de société de la maison et les ont fait découvrir à leurs camarades en leur expliquant les règles et en jouant ensuite avec eux. Cela a été l'occasion pour les élèves des deux classes de se mélanger, de se découvrir et de passer un bon moment. Les élèves des 2 classes maternelles ont pu jouer ensemble à différents jeux de société. Ils ont apprécié d'être ensemble.

Carnaval du printemps

Jeudi 27 mars, les élèves de maternelle ont défilé déguisés dans la cour des grands. Un moment qui s'est terminé par un goûter partagé avec parents et grands-parents présents. Les élèves ont beaucoup apprécié ce moment et étaient très fiers de se montrer leurs déguisements.



Visite des CM1 CM2 au collège Beaumont

Vendredi 10 janvier, les élèves de CM1 CM2 ont passé la **matinée au collège Beaumont**. Ils ont tout d'abord participé à **trois ateliers** : visite du collège, préparation du cartable, découverte du cahier de liaison. Ensuite, ils ont assisté à un cours d'Anglais. Les professeurs ont fait connaissance avec les élèves en leur posant des questions en Anglais. Puis ils ont participé à différents jeux autour des nombres, des consignes... et ils ont joué des petites saynètes. Ensuite, ils ont assisté soit à un cours de Physique Chimie où ils ont réalisé un mélange de liquides qui se superposaient, soit à un cours de Sciences et Vie de la Terre où ils ont examiné avec un microscope une plante du Canada, l'élodée et ils l'ont prise en photo avec l'ordinateur. Pour finir la matinée, ils ont déjeuné au self et ont pu croiser d'anciens camarades de l'école.

SORTIES SCOLAIRES

Futuroscope

Cette année, les classes du primaire partent au Futuroscope en lien avec notre projet annuel « Notre monde est fantastique ». Les 30 juin et 1^{er} juillet, les élèves du CP au CM2 se rendront au Futuroscope où ils découvriront le parc et ses attractions avec un guide. Puis, ils passeront la nuit à l'hôtel du Futuroscope et assisteront au spectacle nocturne. Le lendemain, ils découvriront de nouvelles attractions. Ce séjour sera l'occasion de vivre des moments uniques avec ses camarades de classe.

Légendia Park.

Mardi 1^{er} juillet, les élèves des classes de maternelle se rendront au parc de Légendia Park. Cette sortie entre parfaitement dans notre thème du merveilleux

MANIFESTATIONS

Kermesse : samedi 14 juin 2024 sur le site du château de Rieux.

Brocante : dimanche 15 juin 2024 sur le site du château de Rieux.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE L'ESCARGOT BLEU

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe pédagogique, nous sommes à votre disposition pour vous présenter l'organisation et les Projets pédagogiques de l'école L'escargot bleu. Nous accueillons les enfants tout au long de l'année, dès 2 ans, de la maternelle au CM2. **Vous pouvez contacter la directrice Patricia PERTIN - 02 99 91 93 14 - Adresse mail : ec.0560740a@ac-rennes.fr**

SAINTE-ANNE

L'école Sainte Anne au fil des jours. Janvier à Mai 2025.

L'école Sainte Anne est le lieu de rencontre et de vie des membres de la communauté éducative : les élèves, les adultes qui les encadrent et les parents. C'est aussi avant tout le lieu où les élèves acquièrent des savoirs (des connaissances), des savoir-faire (des pratiques) et des savoir-être (des attitudes). L'acquisition de ces savoirs mobilise l'énergie et le temps de tous les acteurs. Toutes les activités proposées à l'école, en classe, sur la cour, lors des sorties, sont au service de ces savoirs essentiels. **La majorité du temps scolaire est consacré à l'apprentissage des fondamentaux** : savoir lire, écrire et compter. Voici quelques activités au service de ces apprentissages et/ou qui permettent de faire du lien entre tous.

JANVIER

Le 10, les élèves ont vécu un temps de célébration de Noël. Cette année ce sont les bergers et leur humilité qui ont été mis à l'honneur.

Le 14 a eu lieu, au niveau de l'école, la finale du concours des Petits Champions de la lecture. Ce concours a pour objectif d'encourager et de mettre en valeur la lecture à voix haute. Bravo à Sarah qui a représenté l'école le 26 février à Lorient pour la finale départementale.

FÉVRIER

Le 28, l'école s'est transformée en studio photographique. Dans la journée, tous les élèves se sont fait photographier individuellement ou en fratries et après la classe, ce sont plusieurs familles qui sont venues pour la séance familiale.

MARS

Le 10, les CM2 se sont rendus au collège d'Allaire afin de rencontrer les élèves de sixième pour un rallye mathématique. Le lendemain, ils y sont retournés pour la journée d'accueil des futurs sixièmes. Une belle façon de préparer leur rentrée au collège en Septembre.

Du 17 mars au 1^{er} Avril, les élèves de GS/CP, CE et CM ont bénéficié de plusieurs séances à la piscine de Redon. Le savoir-nager fait partie intégrante du programme scolaire.

Le 24, les CM ont bénéficié d'une initiation au cécifoot organisée par l'association Handi Mobile de Rieux en partenariat avec la section cécifoot du FC Nantes. Merci aux organisateurs et aux intervenants pour cette belle proposition et cette belle ouverture.

AVRIL

Le 4, avant de partir en vacances, tous les élèves ont fêté carnaval. D'abord en se rendant devant l'église pour une photo, une farandole et quelques danses. Puis sur la cour de l'école pour le goûter de crêpes préparées par les familles. A 16h30, les brioches vendues au profit des sorties scolaires ont été distribuées.



Le 24, le matin, tous les élèves ont vécu un temps de célébration de Pâques, puis les CM se sont rendus à la médiathèque municipale où ils ont rencontré Betty Serré de Rivière, autrice installée sur la commune depuis plusieurs années. L'après-midi était consacré à la sécurité routière avec le permis vélo pour les CM et une animation des Clowns de la Sécurité Routière pour les GS/CP et CE.

Le 25, une porte-ouverte était organisée. Plusieurs nouvelles familles sont venues découvrir l'école.

MAI

Le 2, les maternelles ont participé à une matinée sportive organisée pour les écoles du réseau à St Jean La Poterie et les CM se sont rendus à Rennes en sortie scolaire avec 2 visites guidées : le matin « Aventures au Thabor » et l'après-midi « Street Art dans le centre historique ».



Le 4, l'effervescence régnait à la salle du Grénith pour le traditionnel repas de boudins. Depuis le vendredi, de nombreux bénévoles s'activaient pour que la fête soit belle et elle le fut. Un grand merci à tous ceux qui, depuis plusieurs années pour certains, œuvrent et veillent au bon déroulement de cette très belle fête. Une pensée particulière pour Mr René MAHEAS cheville ouvrière durant de nombreuses années et qui nous a quittés en Février dernier.

Le 13, les 3 classes de l'école (GS/CP, CE et CM) qui bénéficient des interventions musique du Conservatoire de Redon ont offert aux personnes présentes un très beau récital dans la salle du Grénith. Le thème des interventions cette année était les chansons d'autrefois. Merci à Marie qui intervient depuis plusieurs années, merci à la mairie pour la prise en charge financière de ces interventions et pour la mise à disposition de la salle.

Les 21, 22 et 23, les GS/CP et les CE se sont rendus à Paris en voyage scolaire. Au programme : visite du muséum d'histoire naturelle, de la cité des sciences de la Villette, excursion en bateau mouche, montée au deuxième étage de la Tour Eiffel, découverte du quartier de Montmartre et pique-nique dans les jardins de Versailles. 3 belles journées de découvertes, d'apprentissage de la vie en collectivité et de l'autonomie.

NOTRE ÉCOLE

90 élèves répartis en 4 classes. Garderie, restaurant et transports scolaires (services municipaux).

Une équipe dynamique et investie, des enseignements inter-classes, des rencontres régulières avec les familles, des rencontres inter-écoles.

Une école ouverte : accueil de tous, ouverture sur le monde.

Un accueil des élèves dès 2 ans (à la journée ou à la 1/2 journée).

Scolarité : 20 €/mois (1/2 tarif à partir du 3^{ème} enfant scolarisé dans l'établissement) : cette participation des familles sert au financement des travaux réalisés par l'OGEC, l'utilisation de l'argent public n'étant pas autorisée par la loi pour cela. La participation financière de la collectivité (mairie) ne peut être utilisée que pour financer les dépenses de fonctionnement de l'école (eau, électricité, salaires du personnel non-enseignant, renouvellement du mobilier...)

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.
Bel été à tous.

N'hésitez pas à consulter le site internet :

<https://steannerieux.toutemonecole.fr/>

ou la page Facebook : <https://www.facebook.com/Ecole-Sainte-Anne-Rieux-56-123865979008926/> pour rester informés.

INSCRIPTIONS :

Pascal ANDRIEUX, chef d'établissement, (présent à l'école le mardi toute la journée et le vendredi matin) est à votre écoute

pour découvrir l'école et ses projets. Vous pouvez le joindre :

- par mail : ste-anne-rioux@wanadoo.fr,

- par téléphone : 02 99 91 92 06 (répondeur),

- sur le site internet : <https://steannerieux.toutemonecole.fr/>

- sur la page facebook (contact APEL) : <https://www.facebook.com/Ecole-Sainte-Anne-Rieux-56-123865979008926/>

► Conseil municipal des enfants

CME

Depuis leur élection en octobre 2024, les enfants du conseil municipal des enfants (CME) n'ont pas ménagé leur énergie.



En effet, ils ont apporté leur aide pour toutes les commémorations et manifestations officielles, ils ont été à l'initiative du city-park et ont été à l'origine de projets qu'ils ont présentés au maire et aux adjoints au cours du bureau municipal du mardi 6 mai.

Divisés en 3 groupes de travail, chacun a ainsi pu faire entendre sa voix et donner son avis pour retenir 3 projets qui leurs tiennent particulièrement à cœur :

- Organisation d'une rando déchets le samedi 28 juin de 14h à 17h dans le bourg et un goûter sera servi sur le site du château à l'issue de l'après-midi. (chacun apporte son goûter zéro déchet).
- Ecriture d'une « Charte du restaurant scolaire ». Chaque enfant utilisateur du service devra la signer à chaque rentrée scolaire et des affiches signalétiques en lien avec la charte seront installées au sein de la cantine.
- Organisation d'une fête des enfants pour les 8-12 ans le vendredi 4 juillet de 17h30 à 20h30 à la salle du Grénith. Cette manifestation placée sous le signe du jeu et de la convivialité viendra clore l'année scolaire et annoncera le début de vacances d'été.

Enfin, les enfants élus aux CME de Rieux et d'Allaire se rendront le mercredi 2 juillet au Musée de la Résistance en Bretagne à Saint-Marcel. **Avec le CME d'ALLAIRE.**

► Association la Bouselaie Fandguelin



Le siège social de l'association est basé sur la commune de Rieux. A St Jacut, Redon, Questembert et Rieux, nos dispositifs médico sociaux (DIME, DITEP, ESAT) accompagnent des enfants, adolescents et adultes. La pédagogie de projet est au cœur de nos accompagnements afin de soutenir la motivation, l'expérimentation, l'estime de soi des jeunes. Nos projets se veulent inclusifs et ouverts

sur l'extérieur. Ils sont artistiques, sportifs, culturels, citoyens, soucieux de l'environnement...

Cette année nous vous partageons le projet du DIME ADOS : il fait suite aux projets relayés précédemment : « refuge LPO », nichoirs en bois, panneau d'information sur le nom des arbres de la Bouselaie, il s'agit de la réalisation d'une ruche verticale d'observation appelée APISCOPE.

Constituée d'un cadre en châtaignier et de 2 vitres, la ruche verticale fait 1m sur 1m pour 15 cm de large. Entre ces 2 vitres, 1 cadre avec de la cire gaufrée attend ses habitantes.

Lorsque l'essaim sera installé à l'intérieur, les abeilles pourront

aller et venir grâce à un tuyau menant à l'extérieur. Et oui, cette ruche verticale permettra aux jeunes de la Bouselaie ainsi qu'à différents partenaires intéressés par une visite de venir observer la vie d'une ruche : le couvain, la propolis, les œufs, le miel, les différentes fonctions au sein de la ruche... Par l'observation, nous pourrions comprendre la vie de la ruche. Le projet a aussi une dimension affective car comme tout élevage, les élèves s'attachent et protègent ces petites bêtes.

Nous ouvrons la classe à la nature environnante et cela va dans les 2 sens : la nature entre dans la classe et les jeunes s'ouvrent à la nature. L'abeille joue un rôle fondamental dans notre écosystème et les jeunes vont le comprendre à travers ce projet. Ceci pour en faire des citoyens de demain conscient de la fragilité de l'environnement. A travers cet article, nous souhaitons remercier les jeunes pour leur travail et leur minutie, la mairie de Rieux pour sa subvention qui nous a aidé à boucler le budget de ce projet et la miellerie BLUSSON à Saint Jacut les Pins qui nous a offert notre première colonie d'abeille."

Désormais, dans le cadre de notre pédagogie de projet, l'apiscope sera un bon support pour lire des articles sur le sujet, écrire nos observations, réaliser des calculs pour compter les abeilles à l'intérieur, travailler en sciences sur les abeilles, les insectes, les fleurs... **L'apiscope** est un bon point de départ pour travailler de nombreuses compétences.

RANDO DECHET

ACISSONS POUR LA PLANÈTE
TOUS ENSEMBLE

**SAMEDI 28
JUN 2025**
DE 14H A 17H30
RDV PARKING DU PORT
DE RIEUX

- goûter partagé
zéro déchet
(prévoir sa collation)

organisée par le
**Conseil Municipal
des Enfants**

Renseignement:
RECROZ
alsh@mairiederieux.fr
02.99.91.96.85

• Pincettes, sacs
poubelles et gants
fournis par le CME

Ne pas jeter ce flyer par terre

OUVERT AUX
ENFANTS DE RIEUX
DE 8 A 12 ANS

FÊTE DES ENFANTS

**VENDREDI 4 JUILLET
DE 17H30 A 20H30**

SALLE DU GRENITH
À RIEUX

- ✓ PETITE RESTAURATION
SUR PLACE
- ✓ JEUX DE SOCIÉTÉ, BOUM ET
PLEIN D'AUTRES SURPRISES !

Médiathèque

► La Médiathèque « Du récit à Rieux » : un lieu pour tous, toute l'année !

Envie de lire, de découvrir, de partager un moment en famille ou entre amis ? La médiathèque de Rieux vous accueille toute l'année avec un large choix de livres, DVD, magazines, et bien plus encore ! C'est aussi un lieu vivant, où se déroulent régulièrement des ateliers, rencontres, expositions ou animations, parfois même hors les murs : dans la salle d'activités du centre social, à la salle du Grénith ou en plein air.

Informations pratiques

- **Accès libre et gratuit** pour consulter les documents et profiter des espaces.
- **Pour emprunter, il faut s'inscrire** (inscription valable dans tout le réseau Redon Agglomération).
- **Tarifs** : 14€ par an à partir de 18 ans. Gratuit pour les enfants, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, etc. (sur justificatif).
- **Les prêts sont illimités** dans toutes les médiathèques du réseau et **cumulables** d'une médiathèque à l'autre.

Réseau des médiathèques : réservez, empruntez, déposez où vous voulez grâce à la navette intercommunale :

Réservez, empruntez, déposez où vous voulez dans les 28 médiathèques du réseau : Allaire, Avesac, Bains-sur-Oust, Béganne, La Chapelle de Brain, Conquereuil, Fégréac, Les Fougerêts, Guéméné-Penfao, Langon, Lieuron, Massérac, Peillac, Pierric, Pipriac, Plessé, Redon, Renac, Rieux, St-Ganton, St-Jacut-les-Pins, St-Jean-la-Poterie, St-Just, St-Nicolas-de-Redon, St-Perreux, St-Vincent-sur-Oust, Ste-Marie, Sixt-sur-Aff.



Fermeture estivale

La médiathèque sera fermée du 12 au 23 août inclus. Réouverture le lundi 26 août à 14h. Deux boîtes de retour restent accessibles côté terrasse. Bel été à tous !

Horaires d'ouverture au public :

En période scolaire :

- Mardi : 16h30 - 18h
- Mercredi & Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
- Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 17h30
- Fermée le lundi et le jeudi

Pendant les vacances scolaires :

- Mardi & Jeudi : 14h - 18h
- Mercredi & Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
- Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 17h30
- Fermée le lundi

Contact : 02 99 91 97 03

Mail : mediatheque@mairiederieux.fr

Suivez l'actualité sur Facebook :

Médiathèque « Du récit à Rieux »

Site web du réseau :

mediatheques.redon-agglomeration.bzh

Site de la commune : www.rioux-morbihan.fr (rubrique Culture et Loisirs)



► Une médiathèque qui vous ressemble : donnez votre avis !

La médiathèque prépare son projet pour les années à venir.

L'objectif ? Mieux répondre à vos envies, vos besoins, et à ceux de **tous les habitants** de la commune. Pour mieux vous servir, nous avons besoin de vous !

Nous voulons :

- Savoir pourquoi certains ne viennent pas à la médiathèque.
- Mieux comprendre les besoins et attentes de tous, lecteurs comme non-lecteurs.
- Vérifier si les services existants sont bien connus.

Pour cela, nous lançons une **grande enquête participative**, avec des moyens simples pour que **tout le monde puisse s'exprimer**, y compris ceux qui ne fréquentent pas (encore !) la médiathèque. Des **boîtes à idées** sont installées dans plusieurs lieux de Rieux.

Prenez **quelques minutes** pour y glisser vos remarques, suggestions ou envies !

Vos idées comptent : elles nous aideront à construire une médiathèque qui vous ressemble !

► Les animations de l'été et de la rentrée

- 17 juin - 9 août : Expo photos du concours municipal. Merci aux participants et bravo aux lauréats.



- 29 juillet (14h30-17h) : Atelier de reliure japonaise dès 8 ans, animé par Nathalie LAVOLE. Tarif B (selon le QF) adhésion centre social inter-communal/fédé : 5€ /famille/ an. Sur inscription par Sms : 07 82 66 59 14, Tél : 02 99 71 99 11, Mail : centre.social@lafede.fr

- 30 août : Braderie de livres et revues au Grénith, en même temps que le forum des associations. Vous trouverez dans les cartons documentaires, albums, romans, revues... pour tous les âges et à petits prix !

- 5 sept - 8 nov : L'Art et la Culture pour tous. Un musée numérique pour une médiation culturelle ludique, inclusive et mobile. En accès libre aux horaires d'ouverture du 5 septembre au 8 novembre.

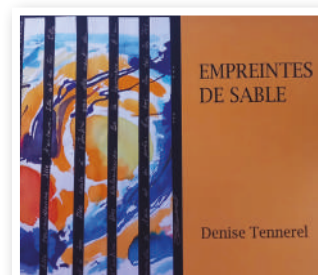


- **9 sept - 18 oct** : Exposition des peintures de Marie-Odile DEGREGZ.

- **24 sept (10h30)** : Lecture de contes en gallo et comptines animée par Jessica HAUMONT du Centre linguistique Chubri et des bénévoles de la médiathèque dans le cadre du Festival Mil Goul. **Gratuit. Ouvert à tous sans inscription.**



- **24 sept (14h30)** : Remise du Prix des jeunes lecteurs spécial BD, pour les 8-12 ans ! 6 BD à découvrir et choisir sa préférée avant le 20 septembre.



- **26 sept (18h30)** : Soirée poésie avec Denise TENNEREL (lectures de poèmes de son recueil « Empreintes de sable » et Odile Seveno. **Gratuit. Ouvert à tous sans inscription.**

- **27 sept (10h30)** : Mini-conférence en gallo sur les noms de villages. "S'é ti a Rieu q tu dmërr"? Mini-conférence sur les noms de villages de Rieux en gallo, animée par Jessica HAUMONT du Centre linguistique Chubri dans le cadre du Festival Mil Goul. **Gratuit. Ouvert à tous sans inscription.**

Et aussi à venir pour la fin de l'année : exposition d'amigurumis (objets en coton crocheté, art japonais) réalisés par Marie CHOTARD, atelier et escape game zéro déchet, spectacle jeunesse pendant les vacances d'automne ; en novembre, exposition et atelier massage bébés, atelier sensoriel et ludique dans le cadre des Minuscules, temps fort intercommunal dédié à la petite enfance et projection d'un documentaire au Grénith dans le cadre du Mois du doc, remise du Prix des lecteurs au Conservatoire de Redon, borne d'arcade offrant un large éventail de jeux vidéo emblématiques depuis les années 80.

Plus d'infos à venir !

Opération Hérisson

Isabelle ROUGE, Rieusoise, vous invite à participer à une action locale pour la protection des hérissons. Observations, recensements, création de passages dans les jardins, jeux pour enfants... Intéressé(e) ? Contactez la médiathèque !



Offre Numérique

Avec Sarah VALQUE PIRIOU, conseillère numérique : accompagnement individuel pour vos démarches administratives en ligne et/ou interrogations autour du numérique.

- Gratuit, sur rendez-vous.
- **Prochaines dates : vendredis matins 4, 11 juillet ; 29 août ; 5, 12, 19 septembre**
- sarah.valque.piriou@conseiller-numerique.fr - 07 62 40 71 44

PERMANENCES NUMÉRIQUES de l'été 2025

Un accueil pour échanger, poser vos questions, être accompagné dans vos démarches du quotidien.
de 9h à 12h15

GRATUIT

RIEUX

les vendredis à la médiathèque
4 juillet - 11 juillet - 29 août
5 sept - 12 sept - 19 sept

ST-GORGON

les jeudis à la mairie
10 juillet - 24 juillet - 11 sept - 25 sept

BÉGANNE

les mardis à la médiathèque
8 juillet - 22 juillet - 19 août - 9 sept - 23 sept

ST-JEAN-LA-POTERIE

les mardis à la bibliothèque
1 juillet - 15 juillet - 26 août - 2 sept - 16 sept

THÉHILLAC

les jeudis à la mairie
3 juillet - 17 juillet - 21 août - 4 sept - 18 sept



CONSEILLER NUMÉRIQUE



Sur rendez-vous / Ouvert à tous
(quelle que soit votre commune)

svalquepiriou@allaire.bzh
07 62 40 71 44

Associations



Basket bzh RIEUX St DOLAY

Une journée basket familles en clôture de saison

Le samedi 17 mai dernier devait marquer le dixième anniversaire de la création du club né de la fusion des clubs de RIEUX et ST-DOLAY. Nous avons tous été marqués par le départ de notre ami Didier DAVID, qui était l'un des membres fondateurs avec les dirigeants de RIEUX. Il était cependant nécessaire de maintenir une journée basket famille sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Organisée sous forme de la nouvelle pratique 3*3, discipline Olympique aux JO de 2024, des rencontres se sont déroulées l'après midi par catégorie d'âge. Une catégorie regroupant les parents à même été ouverte ! Puis pour clôturer la journée, un grand match opposant jeunes et parents mélangés a été lancé. En soirée des grillades étaient organisées.

Partenariat Basket/écoles

Dans le cadre des conventions dénommée OBE pour Opération Basket Ecoles signée avec 2 écoles primaires, des initiations seront réalisées courant juin. Celle-ci consiste à ce que le club

mette à disposition de l'école un éducateur professionnel pour la pratique ludique du basket, mais cela est aussi un enjeu de santé si l'on suit les recommandations de pratique sportive que doit pratiquer un enfant. Avec 133 licenciés cette saison et des effectifs en augmentation grâce à la nouvelle activité micro basket proposée pour les 4-5 ans. Les inscriptions pour la saison prochaine sont ouvertes, des séances de découvertes gratuites seront proposées à la rentrée de septembre.

L'école d'arbitrage, également reconduite a intégré cette année les plus jeunes à la formation et connaissance du règlement.

Le club dispose de 4 arbitres officiels du niveau départemental au régional et inter régions. Deux jeunes stagiaires Maëly BRISSON et Chloé LEBEAU ont validé leur diplôme cette saison.

De nombreuses manifestations sont également prévues pour amortir le coût de cotisation.

En juin participation à la fête de musique à St Dolay. **Le point d'orgue restant l'organisation des moules frites de Rieux le samedi 5 juillet et celui de St Dolay le dimanche 13 juillet.**

Toute l'actualité du club à suivre sur les réseaux sociaux.
Contact : 06 49 54 40 44



► Le Club des bruyères



Encore une belle soirée au club des Bruyères avec un concours de belote avec Raymond SUCHOT comme chef d'orchestre !
Merci aux donateurs de lots et aux personnes du bureau pour la fabrication de gâteaux.

Le prochain concours aura lieu le 11 octobre à 14h30.

JC HALLE



► Rieux Cyclo Randonneurs

L'association Rieux Cyclo Randonneurs riche de 59 membres, accueille toutes les personnes qui souhaitent découvrir le pays de Redon à pied, à vélo ou à VTT.



Le départ a lieu le dimanche matin à 8h30 devant le parking du stade. Nous nous retrouvons dans un local après la randonnée pour un moment convivial. Chaque année nous organisons une randonnée qui part du Château de la Bousselaie, où nous accueillons environ 1000 participants.

Les randonneurs ont le choix entre plusieurs parcours : cyclo 64 ou 77kms, VTT 26 à 55 kms, marche 8 à 18 kms. Cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu sans la participation des nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement.

De plus avec l'Ecole VTT, les jeunes licenciés de 8 à 18 ans apprennent à entretenir leur vélo, à rouler ensemble et découvrir de nouvelles régions.

Chaque année, l'école est présente au critérium départemental, régional et national grâce à la performance des jeunes VTTistes. Les qualifications sont basées sur des épreuves d'éducation

routière, du maniement du vélo, de repérages topographiques et de connaissances de la faune et la flore.

Dernièrement le critérium régional s'est déroulé à Quessoy (Côtes d'Armor). Yann MEHAT qui dirige l'école VTT et les moniteurs : Théo HELIN, Clarisse ANEZO et Chloé HELIN, sont fiers des résultats. Lucie Lucas a fini 3^{ème}, Julian THEAU 1^{er}, Hugo AVRIL 1^{er} des 8/9 ans et Titouan GAUDIN 26^{ème}. Prochainement ils iront concourir à Nans les Pins (Var) pour le critérium national.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous à :
rieuxcyclorendonneurs@gmail.com



ENTRE LE 27 JUIN ET LE 12 JUILLET

► Spectacle

Le prochain spectacle de Duretie en 2025 : « La Résistible ascension... ».
D'après « La résistible ascension d'Arturo Ui » de B. Brecht.

Une nouvelle aventure portée par des rencontres amicales, artistiques et porteuses d'espérance. Une nouvelle rencontre qui s'interroge sur le rôle du théâtre dans notre vie et sa capacité à représenter le monde actuel sur le mode de l'humour, du drame ou de la tragédie.

C'est une façon d'être en prise directe avec l'histoire de notre temps. D'être dans l'idée ou l'utopie de pouvoir vivre ensemble malgré ce qui nous divise et nous sépare forcément. Ce cheminement ressemble aussi à une sorte de joie et de plaisir à encourager ce mouvement.

Le Monde actuel est encombré d'actes et d'événements qui ne sont pas tranquilles ! Alors pourquoi ne pas participer à notre façon, avec cet outil que nous aimons tous, qui est Le Théâtre que nous pratiquons, à mettre en garde sur les horreurs des conflits qui naîtraient de notre incapacité à dialoguer, à accepter de vivre sans tuer et sans détruire l'autre.

« La résistible ascension... » tirée d'une pièce de B. BRECHT est un grand texte sur la montée du nazisme, contre lequel il n'y aurait pas eu, en temps et en heure, une résistance assez forte !

Nous allons nous engager avec B. BRECHT à éclaircir cette trop douloureuse séquence. Sans donner un cours d'histoire mais plutôt en proposant une réflexion, tout en étant plein de confiance et d'espérance.

Que peut faire le théâtre devant toutes ces barbaries anciennes ou récentes, sinon de choisir la vie et l'espoir ?!

Ce sera aussi, d'une certaine façon, un hommage rendu à tous les résistants et résistantes de tous bords qui auront additionné leur courage et leur force pour combattre le mal.

Plus de 50 comédiens et comédiennes, amateurs et professionnels, serviront cette histoire, dans un lieu tenu secret.

L'équipe de Duretie s'est engagée une fois de plus dans un projet ambitieux avec une curiosité et une foi intactes. Nous partageons, ensemble, quelques valeurs sur notre Humanité et notre Désir de Paix.

Je suis fier de mettre en scène ce spectacle avec eux et avec Éric HOUQUET, un de mes anciens assistants à qui j'ai proposé de cosigner la mise en scène.

A bientôt entre **le 27 juin et le 12 juillet** pour ce spectacle qui fera date, j'en suis certain !

Christophe Rouxel



Réservation :





Tennis

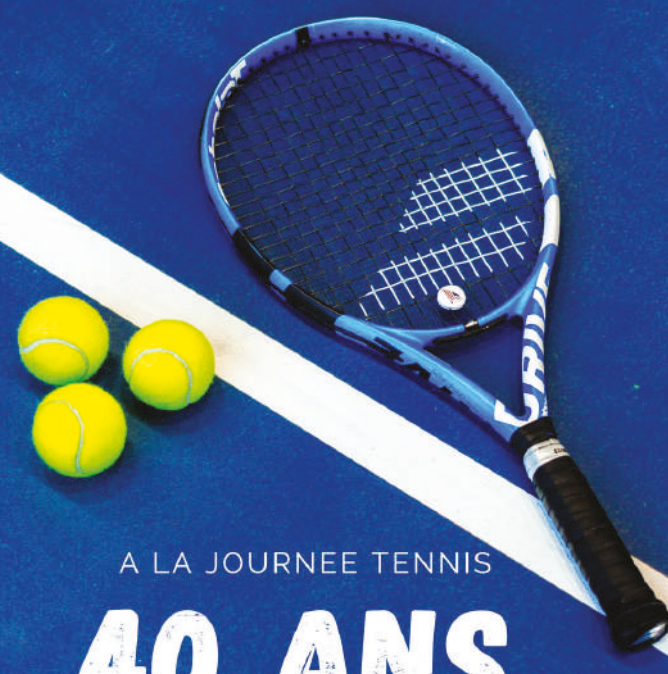
Le tournoi de tennis, organisé par le club de Rieux et son juge-arbitre Gérard MAHE, a eu cette année un beau succès puisqu'il a enregistré 84 inscrits. Frédéric RENCK a conservé son titre acquis il y a deux ans contre Baptiste ARTU dans une finale équilibrée et spectaculaire.

Chez les dames, Sandy SERBOURDIN l'a emporté plus facilement contre Yolande JEZOU.

Merci à toutes les entreprises locales pour votre soutien et à tous les participants pour la bonne ambiance.

Le samedi 13 septembre prochain seront fêtés les 40 ans du club, pour l'occasion nous proposerons des matchs d'exhibition et une soirée musicale.

LE CLUB DE RIEUX VOUS INVITE



A LA JOURNEE TENNIS

40 ANS

LE 13 SEPTEMBRE A PARTIR DE 14H

RENDEZ VOUS AU 684 ROUTE DU PONT DE CRA, 56350 RIEUX



USSM RIEUX/THEHILLAC

UNE SAISON RICHE D'ÉMOTIONS DE PASSIONS ET DE PROJETS



À Rieux, le football se vit de 7 à 77 ans ! La saison 2024-2025 a une nouvelle fois confirmé que l'USSM est un club pour tous, à tous les âges et à tous les niveaux.

Le club compte aujourd'hui 180 licenciés, répartis comme suit :

- 63 joueurs seniors
- 36 jeunes joueurs et joueuses à l'école de football,
- 18 joueurs en foot à 11 jeunes (GJPA),
- 19 licenciés en foot santé (foot en marchant),
- 3 arbitres officiels,
- 6 éducateurs fédéraux,
- 1 éducateur technique régional (entraîneur de club)
- Une vingtaine de dirigeants environ, dont 2 dirigeantes.

La saison a également été marquée par une belle reconnaissance :

les deux présidents du club, Yoann DUCHENE et Germain LELIEVRE, accompagnés de Nadine POTIER, ont été invités par la FFF à Clairefontaine à l'occasion de la journée nationale des bénévoles. Une belle mise en lumière de l'engagement de toute l'équipe dirigeante.



Chez les seniors, la saison a été intense. Malgré un grand nombre blessés, trois équipes étaient engagées cette saison. L'équipe C a connu une saison très compliquée, mais bravo à tous les joueurs qui ont participé au championnat avec courage et engagement. L'équipe B, après un passage difficile, a su se mobiliser pour obtenir son maintien en D2. Et l'équipe A a réalisé un véritable exploit en obtenant son maintien en Régional 3 lors de la dernière journée, grâce à un match nul héroïque, porté par un soutien exceptionnel de tout le club : supporters, bénévoles, partenaires... L'an prochain, les seniors évolueront en R3 (équipe A), D2 (équipe B) et D3 (équipe C). À noter que Sullivan Monnier, entraîneur principal depuis trois ans, continuera l'aventure, preuve de la confiance mutuelle entre lui et le club.

ECOLE DE FOOTBALL

encadrée par 5 éducateurs et soutenue par de nombreux parents accompagnateurs, a été particulièrement dynamique cette saison. Deux moments forts ont marqué l'année : 3 stages de plusieurs jours pendant les vacances d'hiver, organisé par les éducateurs du club, et une visite mémorable du Roazhon Park à Rennes. De beaux souvenirs pour nos jeunes footballeurs en herbe !



FOOT JEUNES A 11 GJPA

Du côté du foot à 11 jeunes, 18 joueurs ont porté haut les couleurs du GJPA, dans 4 catégories U14 - U15 - U16 - U17 (groupement de Rieux, Béganne et Allaire), accompagnés par 5 éducateurs de l'USSM. Une belle dynamique collective s'est installée entre les clubs, au service des jeunes.



FOOT EN MARCHANT

Enfin, le club a innové cette année avec le lancement d'une section Foot en marchant, qui a rassemblé 19 licenciés de 56 pour le plus jeune et 77 ans pour le plus âgé. Une belle preuve que le football à l'USSM est vraiment ouvert à tous les âges et toutes les envies !



DURETIE CUP

RIEUX

Comme chaque année, l'USSM prépare activement son grand tournoi, la Duretie cup, qui se tiendra les 7 et 8 juin, réunissant 64 équipes venues de différentes régions. Un événement incontournable, rendu possible grâce à l'implication sans faille des bénévoles partenaires et dirigeants.

L'USSM Rieux/Théhillac recrute joueurs (jeunes et seniors), bénévoles et éducateurs pour la saison 2025-2026. Rejoignez l'aventure ! À l'USSM, le football, c'est bien plus qu'un sport : c'est un esprit de famille de 7 à 77 ans !

L'USSM TIENT À REMERCIER CHALEUREUSEMENT TOUS LES JOUEURS, BÉNÉVOLES, SUPPORTERS, ÉDUCATEURS, SPONSORS AINSI QUE LA MAIRIE POUR LEUR PRÉCIEUX SOUTIEN TOUT AU LONG DE LA SAISON. GRÂCE À VOUS, NOTRE CLUB CONTINUE D'AVANCER AVEC PASSION ET SOLIDARITÉ. MERCI À TOUTES ET À TOUS !



<https://www.facebook.com/ussmriex>



56.522017@footbretagne



06 69 38 64 90

► Juin

Sam. 28 • Rando-déchets au château organisée par le conseil municipal des enfants

Dim. 29 • Kermesse de l'école Sainte-Anne

► Juillet

Ven. 04 • Fête des enfants à la salle du Grénith organisée par le conseil municipal des enfants

Sam. 05 • Feu d'artifice et repas moules/frites

Sam. 12 • Dernière des représentations du spectacle « La résistible ascension »

Mar. 29 • Atelier de reliure japonaise à la médiathèque

► Août

Ven. 15 • Arrivée de la Madone des motards

Sam. 30 • Forum des associations et braderie de la médiathèque à la salle des sports

► Septembre

Dim. 07 • Loto organisé par l'association des conjoints et parents d'orphelins

• Courses cyclistes organisées par le VSR 56

Sam. 13 • Tournoi de palets organisé par l'USSM
• 40 ans du club de tennis
• Fête paroissiale

► Septembre (suite)

Dim. 14 • Cycl'automne organisée par Cyclo Club Rieuxois

Mer. 24 • Lectures de contes en gallo et comptines à la médiathèque

Ven. 26 • Soirée poésie à la médiathèque

• Mini-conférence en gallo sur les noms de villages à la médiathèque

Sam. 27 • Soirée célibataire organisée par le Comité des Fêtes à la salle du Grénith

► Octobre

Sam. 11 • Coupe Loubatière organisée par le club d'échecs

Dim. 22 • Repas des aînés organisé par le CCAS

Sam. 25 • Cabaret organisé par le Comité des Fêtes